

VALLÉE DE LA PETITE NATION

Vol. 8 NO. 34

St-André-Avellin, Qué.

JEUDI, 10 JUILLET 1969

Copie: \$0.10 sous

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
ARTICLES DE SPORT
NATURELLE
16 JUILLET 1969
chez
QUINCAILLERIE
PÉRIODIQUES

PRO
MARATHON

THURSO LUMBER Ltée
317 RUE VICTORIA
TEL.: 985-2253 THURSO

Conférence des parlementaires du Commonwealth

Me Roland Théorêt, Député de Papineau, Adjoint-parlementaire au Ministre du Revenu, représentera la Province de Québec, lors de la réunion de l'Association Canadienne des Parlementaires du Commonwealth à St-Jean, Terre-Neuve, du 13 au 20 juillet 1969.

Le Président de l'Assemblée, Me Gérard Lebel, a choisi le député de Papineau pour diriger la délégation du Québec à ces importantes assises. Cette délégation sera composée de six députés, soit trois membres de l'Union Nationale et trois membres du parti Libéral, MM. Théorêt, Demers, et Croisetière représenteront le parti ministériel et MM. Lechasseur, St-Germain et Leduc

pour les libéraux.

L'on sait que Me Théorêt a rempli les fonctions de Vice-Président de l'Assemblée Nationale à compter du début de mai à l'ajournement de la chambre du 12 juin 1969. A ce titre, le député de Papineau devenait donc président des Comités. Dans ces nouvelles fonctions, M. Théorêt s'est montré un habile parlementaire en dirigeant les travaux de l'Assemblée Nationale au cours des jours difficiles de la fin de la session.

Cette participation à une conférence Nationale de parlementaires est un grand honneur pour notre député et toute la population de Papineau s'en réjouit.

La 6ième compétition internationale de nage au Lac Simon est en marche

AU SEIN DE CE MARATHON DE TENEUR INTERNATIONALE, TOUTES LES MUNICIPALITÉS SERONT APPELÉES A JOUER UN RÔLE QUI POURRA LEUR ÊTRE FINANCIÈREMENT BÉNÉFIQUE ET QUI DU MEME COUP FERA DE CET ÉVÉNEMENT ANNUEL LA FÊTE ESTIVALE PAR EXCELLENCE DANS PAPINEAU.

Nous avons rencontré les organisateurs de la 6e Compétition Internationale de Nage au Lac Simon. Ils ne sont pas nombreux mais bien conscients de la lourde tâche qu'ils ont acceptée, et surtout, ils sont bien déterminés à dresser leur programme d'activités, de manière à ce que la 6e Compétition devienne: "L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE DANS PAPINEAU".

Le Comité de Promotion Touristique de Papineau se compose de M. M. Yvon Pilon, Maire du Lac Simon; Alonzo Proulx, Maire de Chénéville, à la Présidence-conjointe; de Roch Gagnon, publiciste, Thérèse Gagnon, secrétaire-trésorière et de quelques adjoints-responsables auxquels viendront s'ajouter d'autres personnes chargées de différentes responsabilités d'organisation, au cours des cinq semaines à venir.

La Fédération Canadienne des Nageurs professionnels a fixé au 10 août 1969, le départ du grand marathon de nage et plus de 25 nageurs d'une quinzaine de différents pays à travers le monde viendront défendre le championnat et se mériter les \$\$\$\$ offerts en bourses.

Les nageurs seront dispersés ici et là dans la région à partir de lundi le 3 août 1969

Afin de permettre au public de faire plus ample connaissance avec ces athlètes nautiques, le publiciste du Marathon invitera tous les hôteliers de la région à recevoir chez eux un nageur, pour la semaine qui précédera la compétition. Ceci permettra à l'aubergiste d'organiser une "Fête de son choix" dans son établissement tout en créant l'ambiance qu'il faut autour d'un tel événement.

Ainsi, puisque les hôtes des nageurs deviendront automatiquement les commanditaires de ces champions, chaque municipalité pourra compter sur un, deux, ou même trois représentants au Marathon.

Le Commanditaire du Champion, se verra remettre le "Trophée original" pour la durée d'un an, c'est-à-dire, jusqu'à la prochaine compétition.

Afin d'éviter toute insatisfaction ou malentendu, il a été décidé que lors d'une assemblée spéciale, tous les hôtes des nageurs seront conviés à venir tirer au sort, eux-mêmes, le ou les noms des nageurs qu'ils commanditeront.

Toutes informations supplémentaires pourront être obtenues en s'adressant à M. Roch Gagnon, publiciste officiel du Marathon.

Organisation d'un service hospitalier

CET APPEL EST LANCÉ A TOUS LES; HOTELIERS - DETENTEURS DE TERRAIN DE CAMPING, PROPRIETAIRES DE CHALETS A LOUER - PARTICULIERS QUI VOUDRAIENT RECEVOIR DES GENS EN PENSION LORS DES FÊTES DU MARATHON.

Toutes les personnes précitées, qui voudront bien collaborer de leur don à l'organisation du Marathon 1969, sont invitées à nous faire parvenir leur nom à: MARATHON INTERNATIONAL DE NAGE, C.P. 92 - PAPINEAUVILLE, P.Q. Ils recevront par retour du courrier, une formule qu'ils devront remplir et nous retourner. Un comité responsable du "Service Hospitalier" verra par la suite à faire la publicité extérieure du Service et se tiendra en contact avec les intéressés pour diriger les visiteurs à travers la région. Les réservations des visiteurs devront être adressées au comité par lettre seulement et elles seront payables à l'avance. Ceci afin d'éviter les pertes qui pourraient avoir lieu au détriment des hôtes de la région.

Grande kermesse du marathon

Afin de créer un plus grand centre d'activités autour du "MARATHON" et d'offrir à une Association à but non lucratif de chaque municipalité de la région, l'opportunité de se procurer des fonds en participant à l'événement, le comité a prévu un emplacement pouvant loger une vingtaine de kiosques, en plein coeur des activités du Marathon.

L'appel est donc fait, et le champ est libre pour l'Association de votre Municipalité qui sera intéressée par l'offre amicale que nous adressons, dans le seul et unique but de: Faire en sorte que "LE MARATHON INTERNATIONAL DU LAC SIMON DEVIENNE DE PLUS EN PLUS L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE, NON SEULEMENT PARCE QU'IL EST UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT POUR LA RÉGION, MAIS PARCE QU'IL AIDÉ AUTANT A L'ESSOR ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE CHEZ NOUS".

Aucun frais de location ne sera réclamé des Associations qui décideront de s'installer à la "KERMESSE DU MARATHON", aucun pourcentage ne sera exigé sur les recettes du jour. Le Comité demande seulement "un don" LIBRE pour venir en aide à l'objectif qu'il a dû se fixer afin de rencontrer les dépenses d'administration générale et le montant des Bourses qui seront remises aux nageurs.

Bien sûr, nous aurons l'occasion, d'ici le 10 août 1969, d'informer beaucoup plus en détails, les lecteurs de notre journal sur les différentes péripéties du Marathon 69. Cependant, nous croyons fermement que cette esquisse du programme sur lequel travaillent présentement les organisateurs de la 6e compétition est de nature à promouvoir l'intérêt de tous les citoyens de la région qui croient en l'essor économique, touristique et sportif chez nous.

FIDEL LALONDE.



Le 3 juillet dernier, vers 1 hre p.m., lors de la grosse orage, le tonnerre toucha sur l'étable de M. Hervé Tessier dans le rang Ste-Madeleine, Paroisse St-André-Avellin. Les pompiers du village sauvèrent les autres bâtiments. Les dommages sont évalués à \$4,000. Aucun animal n'a été brûlé.

Photo Pierre.



MAGNIFIQUE PÊCHE - M. Gaston Blais et son fils, Jean-Pierre de Montréal, autrefois de Chénéville, ont fait cette magnifique pêche de belles truites dans le lac Simon, près de Duhamel; Mme Gaston Blais apparaît sur la photo. Nos félicitations à ces bons pêcheurs.

Photo Paul, Chénéville, Qué.

L'équipe thérapeutique et l'alcoolique



L'alcoolisme est une maladie d'un genre bien particulier qui est caractérisée surtout par l'inadaptabilité sur les plans physique, psychologique, social et spirituel, explique le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (O.P.T.A.T.) du Québec. En effet, aucun thérapeute ne peut seul prétendre traiter efficacement un alcoolique; il faut une équipe multidisciplinaire faisant appel aussi bien au travail du médecin qu'à celui du psychiatre, du psychologue, du prêtre, du travailleur social, du sociologue, qui ont chacun, leur part pour le diagnostic, le traitement et la réadaptation, dans le domaine de l'alcoolisme. L'O.P.T.A.T. se consacre à la prévention et au traitement non seulement de l'alcoolisme, mais aussi des autres toxicomanies résultant de l'usage abusif des divers stupéfiants, drogues, médicaments, etc. Ainsi, tout en faisant une œuvre préventive, il s'occupe de la cure et de la réadaptation des alcooliques et autres toxicomanes. Il dispose de neuf cliniques, de neuf centres externes de consultation et de traitement ainsi que 32 unités de réadaptation Domremy affiliées, en plus de cinq salles d'accueil non affiliées avec lesquelles il collabore. L'O.P.T.A.T. est une division des Services psychiatriques du ministère de la santé du Québec.

Aucun thérapeute, si grande puisse être sa compétence, ne peut, seul, monopoliser le traitement de l'alcoolique.

C'est l'opinion du Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, qui ajoute:

"Depuis cinq ans, nos cliniques de réadaptation pour alcooliques préconisent l'équipe thérapeutique comme un facteur essentiel du traitement de l'alcoolique. Pendant très longtemps, les moyens financiers nous ont empêchés de matérialiser ce rêve. Aujourd'hui, grâce à l'aide du ministère de la Santé du Québec, et en particulier des Services psychiatriques la situation s'améliore."

L'alcoolisme est-il vraiment une maladie?

Le Dr Boudreau répond qu'il faut donner au mot "maladie" son sens réel.

"Le mot "maladie" a un sens très large. On l'emploie chaque fois qu'on suppose qu'il y a inadaptabilité. Cette inadaptabilité peut se manifester sur les plans physique, psychologique, social et spirituel. L'alcoolique souffre d'une maladie qui est bien caractérisée par "l'inadaptabilité."

Le Dr Boudreau détaille les désordres qui l'accompagnent: troubles physiques; perturbations dans le domaine psychologique et dans la vie spirituelle avec de sérieuses répercussions sociales.

"Plus on étudie le problème, plus on se rend compte de sa complexité, poursuit le Dr Boudreau. Le thérapeute objectif, mesure donc inévitablement ses limites. A lors il recherche l'aide d'autres disciplines. Le traitement ne peut qu'être multidisciplinaire. Seuls ceux qui en savent peu sur l'alcoolisme, acceptent avec crainte la conception "équipe thérapeutique".

"Pour guérir cette maladie, il faut un événement impressionnant de professions. Il y a lieu de mobiliser médecins, psychiatre, psychologue, travailleur social, sociologue, conseiller moral, ils diagnostiquent, traitent, réadaptent. Tous doivent travailler ensemble, conjuguer leurs efforts, échanger leurs connaissances, faire le point sur la tâche à accomplir, démasquer les écueils à éviter.

"Aucune profession, si parfaite se croit-elle, ne peut monopoliser le traitement d'un alcoolique. Les efforts doivent être communs. Le travail de groupe est indispensable; il permet à chacun des thérapeutes de vérifier l'exactitude des méthodes qui sont celles de sa spécialité, ce qui revient à en confesser les limites et les insuffisances..."

Le Dr Boudreau souligne que c'est non pas la spécialisation en elle-même qui est malfaisante, mais bien le "spécialisme".

"Le vrai spécialiste, dit-il, est le premier à appeler à la rescousse les représentants qualifiés des disciplines scientifiques autres que celle qu'il cultive personnellement."

L'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme, et des autres toxicomanies (O.P.T.A.T.) est un organisme qui relève du ministère de la Santé.



Jeaneau Prudent dit: "Apprenez à bien nager avant de faire du canoë. Ne vous levez jamais. Si le canoë chavire, crampez-vous et attendez de l'aide."

Québec emprunte \$50 millions

L'emprunt de \$50 millions que le gouvernement du Québec vient de lancer sur le marché de New York présente un taux d'intérêt le plus haut jamais payé par le gouvernement provincial, soit 7,99%.

Les tranches de cet emprunt sont réparties comme suit:

- \$15 millions d'obligations à 7 3/4% avec échéance le 1er mai 1974, et offertes au public à \$99,50; ces obligations ne seront pas rachetables avant l'échéance.

- \$35 millions d'obligations à 7 7/8% avec échéance le 1er mai 1999 et offertes au public à \$98,586; ces obligations seront rachetables à compter du 1er mai 1984.

- On évalue le rendement de cette émission de \$50 millions à 7,99%, soit 7,87% pour la première tranche, et de 8% pour la deuxième tranche.

Sécurité aquatique durant les vacances

Il se passe tant de choses dans ce monde moderne où nous vivons, tant de défis s'offrent à notre imagination, à notre initiative que la tâche d'un rédacteur d'information est on ne peut plus stimulante. Mais il est un aspect de mon travail que je déteste cordialement. J'ai horreur d'être contraint d'écrire des notices nécrologiques. Surtout lorsqu'il s'agit d'une personne qui s'est noyée. Perdre la vie par noyade me semble être la façon la plus inutile de mourir. Sans égard à l'âge de la victime, la cause de la mort est trop fréquemment la négligence. La mère qui laisse "pour un instant seulement" son enfant sur la grève ou près d'une pataugeuse dans la cour; la grande personne qui s'aventure trop loin, seule, à la nage, qui se tient debout dans une embarcation légère ou oublie de porter une veste de sauvetage. Ceux-là sont coupables d'un acte de négligence qui souvent se solde par une noyade.

La lecture récente d'un communiqué de la Croix-Rouge

m'a laissé avec des sentiments assez mixtes. J'ai été atterré de lire que 1186 Canadiens sont morts noyés, l'année dernière, mais réconforté d'apprendre que ce chiffre représente 69 noyades de moins que l'année précédente qui en comptait 1255. La Croix-Rouge met en oeuvre toutes ses énergies, tous ses moyens pour réduire le nombre des noyades au Canada. Grâce à son programme éducatif de sécurité aquatique, les Canadiens ont l'habitude d'apprendre comment éviter les dangers de l'onde et profiter en toute sécurité de leurs créations aquatiques et nautiques.

Chacun de nous devrait profiter de l'occasion et aider ainsi à réduire le nombre des noyades. Tout au moins, prenez les mesures nécessaires pour que ni vous, ni un membre de votre famille, n'alimentez, cet été, les colonnes nécrologiques. De la sorte, je ne serai pas contraint d'écrire votre avis de décès.

Roméo Chartrand,

La faim dans le monde

Les statistiques nous disent que les tiers du monde est sous-alimenté souffrent et meurt de faim. C'est donc un devoir pour le reste de l'humanité d'aider ces gens à subsister et à régler leur problème parce que l'homme du prochain et la charité ne doivent pas avoir de frontières, car tous les hommes sont égaux devant la Providence.

Dans l'évangile d'aujourd'hui, il est dit que le Christ multiplia les pains pour nourrir la foule qui avait faim. Et encore aujourd'hui si on regarde les surplus de production on peut se demander si la provi-

dence ne fait pas la multiplication des biens, mais ce sont les hommes qui n'en font pas la distribution. Et dans certains milieux une surabondante récolte est considérée comme une calamité au lieu d'être considérée comme un bienfait. Et pendant qu'une partie de l'humanité souffre du manque de produits, une autre partie de l'humanité souffre non pas parce qu'elle en manque, mais parce qu'ils en ont trop et qu'ils ne peuvent les vendre. Ce qui est le cas du blé actuellement.

L'Australie a pris des mesures pour réduire les enblavures

et la production du blé pour en faire monter les prix. Sans s'inquiéter si tout le monde avait mangé à leur faim. Le Canada et les Etats-Unis songent à suivre cet exemple, est-ce que dans les dessins du Créateur, le blé doit servir à nourrir l'homme ou à enrichir les spéculateurs?

Ne serait-il pas plus pratique que nos hommes d'états et économistes ensemble étudient une technique qui permettrait tout en produisant plus de trouver le moyen de le faire parvenir à ceux qui ont faim. Quand il s'agit de nourriture ne s'embête pas pour aller massacrer et détruire aux confins de la terre. Mais quand il s'agit de porter la vie et la prospérité à ces pauvres peuples affamés c'est différent.

Philippe Lacoste, Ptre.

CONCOURS-PHOTO

Pour la seconde année consécutive, Terre des Hommes s'apprête à récompenser les meilleurs photographes ou films pris durant la saison 1969 sur l'emplacement de l'exposition internationale de Montréal et reproduits dans un journal ou autre publication, ainsi qu'à la télévision ou aux actualités filmées.

Ouvert aux photographes et cameramen professionnels travaillant de leur propre initiative, le concours exclut les travaux effectués sur la base d'invitations ou de communiqués émis par Terre des Hommes à propos d'événements déterminés à couvrir.

ou autre publication et comportant trois photos au minimum; ou pour la meilleure bande télévisée ou d'actualités cinématographiques; ou pour le meilleur reportage photographique de magazine (quatre photos ou plus);

- 2) \$500 pour la seconde meilleure bande de cinéma ou de TV;
- 3) \$500 pour la meilleure photo publiée.

Les reportages photographiques devront être envoyés en quatre exemplaires. Les films cinématographiques ou de télévision devront être accompagnés d'une lettre du directeur de l'information spécifiant la date à laquelle la bande a été projetée. Les pellicules non projetées ou les photographies non reproduites ne sont pas acceptées.

Toute photographie devra être soumise en quatre exemplaires de 8 pouces par 10. Une seule copie du métrage télévisé ou d'actualités est nécessaire.

Le jury ne fera aucune distinction entre les photographies en noir et blanc ou en couleurs. Il sera formé de trois personnalités bien connues. Le concours sera clos le 1er septembre.

Rappelons que les lauréats de l'an dernier avaient été: M. Len Sidaway, de la Gazette (premier prix); M. Antoine Désilets, de La Presse (meilleure photo), et M. Ron Luttrell, de Radio-Canada, dans la catégorie télévision.

Pour de plus amples informations, on est prié de s'adresser à:

Concours de photographie 1969, a/s Centre de Presse, Terre des Hommes, 3è aile, Cité du Havre, Montréal.

VALLÉE DE LA PETITE-NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

Rédacteur: M. ROMÉO CHARTRAND

REPRESENTANTS:

St-André-Avellin M. MICHEL CARRIERE
Chénéville MME. A.H. LATOUR
Montebello M. FIDEL LALONDE
Papineauville M. ANDRE LAJOIE
Plaisance / Thurso M. JACQUES DUPONT
Ripon-Montpellier: Mlle GINETTE SEGUIN

COURRIER

DE LA DEUXIEME CLASSE

ENREGISTREMENT NO 0470

C.P. : 30
Tél.: 986-5082
585, rue James
Buckingham, Qué.

Publié et imprimé par
"LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

ABONNEMENT:
Canada + 1 an \$3,00
Hors du Canada + 1 an .. \$4,00
Le numéro 10¢

JOURNAL DEVOUE
AUX INTERETS
DE LA PETITE-NATION

Thurso, Plaisance, Papineauville, Fassett, Montebello, St-André-Avellin, Chénéville, Montpellier, St-Emile de Suffolk, Namur, Lac-des-Plages, Boileau, Duhamel, Ripon, Notre-Dame de la Paix, St-Rémi d'Amherst, St-Sixte, Vendée.



Voici le camion de livraison de glace "Go-Go" Ice Enrg, prêt à aller faire le service de glace sur la route 57 jusqu'à Bréboeuf. Le chauffeur est le co-propriétaire, M. Guy Hébert de Papineauville. Cette nouvelle firme établie récemment à St-André-Avellin donne un service de glace dans toute la Vallée de la Petite-Nation. Près du camion, M. Jean Aubry, aide de M. Guy Hébert.

N.-D. de la Paix

FESTIVAL DE LA PATATE A NOTRE-DAME DE LA PAIX, CTE. PAFINEAU.

- Samedi le 19 juillet dans la soirée.
- Dimanche le 20 juillet.

10 hres: Messe solennelle - officiant: M. l'abbé Daniel Routhier, ancien curé de Notre-Dame de la Paix et promoteur de la culture de la patate.
12 hres: Dîner à la canadienne - Les Dames Fermières.
2 hres p.m.: Procession de 20 chars allégoriques. Attractions à jeux divers, Bingo, chants, acrobaties. Souper à l'ancienne.
Feu de la St-Jean et de Notre-Dame, - Feu d'artifice.

NAISSANCE:

M. et Mme Jacques Côté (Pierrette Lamoureux) font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Gérard, Eric, Parrain et marriane: M. et Mme Gérard Miron, (Aliette Côté) de Lachute, Qué. Porteuse: Mme Arthur Côté.

MARIAGES:

En l'église Notre-Dame de la Paix, Mlle Denise Lauzon, fille de M. et Mme Rolland Lauzon (Marianne Cloutier), de Notre-Dame de la Paix a épousé M. André Désormeaux, fils de M. et Mme Lionel Désormeaux (Florence Charbonneau) de Saint-André-Avellin. Les témoins étaient MM. Roland Lauzon et Lionel Désormeaux. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'hôtel Whissell à St-André-Avellin. Après le banquet de nocce, les nouveaux époux se dirigèrent dans les Laurentides, d'où ils reviendront élire domicile à Saint-André-Avellin, dans la Côte St-Pierre.

Samedi le 28 juin, M. le curé Bricault en l'église Notre-Dame de la Paix a béni le mariage de Mlle Muguette Paiement, fille de M. et Mme Laurent Paiement (Marguerite Charlebois), de Notre-Dame de la Paix à M. Jacques Groulx, fils de M. et Mme René Groulx (Bertha Bertrand) de Vanier Ont. Les témoins étaient MM. Laurent Paiement et René Groulx. La réception eut lieu à l'hôtel du Nord de Notre-Dame de la Paix. Après un séjour aux Chutes Niagara et dans les environs, les nouveaux époux éliront domicile à Vanier, Ont.

INCENDIE:

Un accident inusité détruit en quelques minutes le chalet de M. et Mme René Côté sur la Petite Rouge au rang William. Mme Côté est gravement brûlée. M. Côté tenta d'allumer un fanal à gaz quand une explosion subite éclata. Mme Côté eut la figure, les bras et les jambes gravement brûlées. On la transporta à l'hôpital de Lachute. En dernière heure on apprend que son état est satisfaisant.

MONTEBELLO

VOL

M. Roger Champagne, propriétaire de la maison funéraire de l'endroit, fut victime du vol de sa voiture noire, convertible, dans la nuit de samedi à dimanche. Au moment d'aller sous presse, celui-ci n'avait pas encore recouvré sa voiture.

PROCHAIN MARIAGE

De Diane Servant à André Gollain, Mlle Denise Blais à Henri Rochon, Pierre Blais à Lise Raby.

Prêtres de service en fin de semaine pour les accidents

PAPINEAUVILLE - A l'avenir, les agents de la Sûreté du Québec devront eux-mêmes appeler le prêtre de service dans les cas de blessés graves, à la suite d'accident. Les prêtres des onze paroisses du vicariat forain se sont en effet entendus pour assurer, à tour de rôle, le service d'urgence durant les fins de semaine. Les noms des prêtres en devoir seront annoncés à la population dimanche prochain dans le dernier bulletin individuel que publiera chaque paroisse. Dans les semaines à venir, les onze paroisses attachées au même vicariat publieront un bulletin commun, à la condition toutefois de pouvoir en assumer le coût et la distribution.

La Société St-Jean Baptiste

La Société St-Jean-Baptiste, section Henri Bourassa, et le Comité protecteur des Mouvements Guides et Jeannettes de Montebello, remercient très sincèrement, toutes les personnes qui ont généreusement contribué au succès des Fêtes de la St-Jean, le 29 juin dernier, soit par dons monétaires, messe, assistance, parade, chants, musicale, chorale, service des tables, préparation des repas et travail bénévole, organisation des jeux et attractions, feu d'artifice, dons de nourriture, collaboration et coopération. Les recettes serviront à défrayer une partie des camps d'été, de nos Guides et de nos Jeannettes. Encore une fois "Merci beaucoup".

Rita Blais, sec. du Comité protecteur.

Congrès des Cercles de Fermières à Papineauville

Plus de 400 personnes venues de plus d'une vingtaine de cercles de Fermières de la région ont participé à la journée annuelle de la Fédération des Cercles de Fermières, tenue à Papineauville, sous la présidence de Mme J. A. Quesnel de Montebello, présidente de la fédération no. 15.

La journée d'étude a débuté par une messe qui a été célébrée en la chapelle du Séminaire des Pères Montfortains.

A 11 hres, en la salle de l'Auditorium, eut lieu l'assemblée générale, suivie de causeries.

Ont pris la parole lors de cette réunion, M. Antoine Titley, agronome de Hull, il nous informa des nouvelles structures du nouveau Ministère de l'Agriculture; il incita les cercles de fermières à se suffirent par eux-mêmes, en ayant une technicienne en la personne de Mme Wells, économiste ménagère.

Pour lui, tous les organismes féminins devraient se fusionner dans un avenir prochain, Mme Primeau, conférencière invitée du Conseil Provincial, loua et félicita les dames de leurs efforts à l'ouvrage; elle-même, femme de cultivateur, elle souhaite ardemment d'approcher les fem-

mes rurales pour les initier au cercle de fermières, aller les chercher et les intéresser et intégrer à ce qui se passe au sein de nos cercles. Elle fut remerciée par la présidente, Mme J. A. Quesnel.

Suivit une allocution du curé de Papineauville.

A titre de juge de l'exposition inter-cercles, Mme Wells a fourni des commentaires aux exhibits soumis par les cercles présents.

Lors de cette compétition, le cercle de Buckingham s'est classé bon premier, suivi du cercle de Maniwaki qui se méritait le deuxième prix.

A midi-trente, un grand banquet réunissait les congressistes et leurs invités.

La journée d'étude s'est terminée par une intéressante causerie prononcée par le Dr. et Mme Jacques Joubert de Buckingham.

Ils ont traité du sujet ayant comme thème "Planification familiale".

Mme Joubert développa le sujet, côté théorique et le Dr. Joubert, côté scientifique, un flot de questions s'ensuivit.

Félicitations à Mme A. J. Boucher, réélue sans opposition au poste de secrétaire de la fédération no. 15.

L'exécutif de la fédération est composé de Mmes J. A. Quesnel, présidente, de Montebello, Lucien Millette, vice-présidente de Fassett, A. J. Boucher, secrétaire de Buckingham. Les directrices sont Mines Guy Corbell, St-André-Avellin; Emile Nadon, Gracefield et James Rose, de Fort-Coulange.

Pour terminer cette journée, la présidente remercia les conférenciers pour leurs bonnes paroles.

Elle a rendu hommage aux dames qui ont répondu à l'appel en préparant cette journée et en y assistant nombreuses.

AVIS

CHAMBRE DE COMMERCE

Mardi le 22 juillet aura lieu au Motel Seigneurie le souper annuel de la Chambre de Commerce: Tous les membres et leurs invités sont les bienvenus. Mme Allaire, Présidente, de la Chambre de Commerce régionale et Secrétaire du Conseil économique de l'Outaouais, sera la Conférencière invitée. Le Président, M. C. Hugo invite tous les membres de la Chambre de Commerce à s'y rendre.



NOUVEAU-MARIÉS?

Permettez-moi un conseil si vous débutez en mariage. Je puis vous offrir une police spéciale de La Métropolitaine conçue en vue de bien passer les premières années du mariage, alors que les dépenses sont les plus fortes. Cela vous intéresse?

BUREAU: 777-4334
DOMICILE: 985-2614

JACQUES CHAPUT

191, RUE PRINCIPALE, HULL, P.Q.
DOMICILE: 328, RUE NASH, THURSO, P.Q.



La Métropolitaine
Ottawa, Canada

COTO

985-2841

MARCO

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND

OPTOMETRISTE
Examen de la vue

ST-ANDRÉ-AVELLIN
TÉL.: 983-6617

Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

Dr. PHILIPPE SIMARD

Chir. - Dentiste

ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUÉ.

TÉL.: 96

TÉL.: 985-2583

Dr. UBALD DESLAURIERS

Chirurgien - Dentiste

128B, RUE GALIPEAU

THURSO, QUÉ.

J.-M. BERTRAND et ASSOCIE

Jean Marie Bertrand, C.A. - Laurent Bertrand, C.A.
COMPTABLES AGREES

164 est, rue MacLaren

Buckingham

986-3394

Agence René Boyer



ASSURANCES GENERALES

Feu - Vol - Auto - Vie - Responsabilité

Risques de ferme

ST-ANDRÉ-AVELLIN
RENE BOYER

TEL.: BUR: 983-7366
RES.: 983-7365

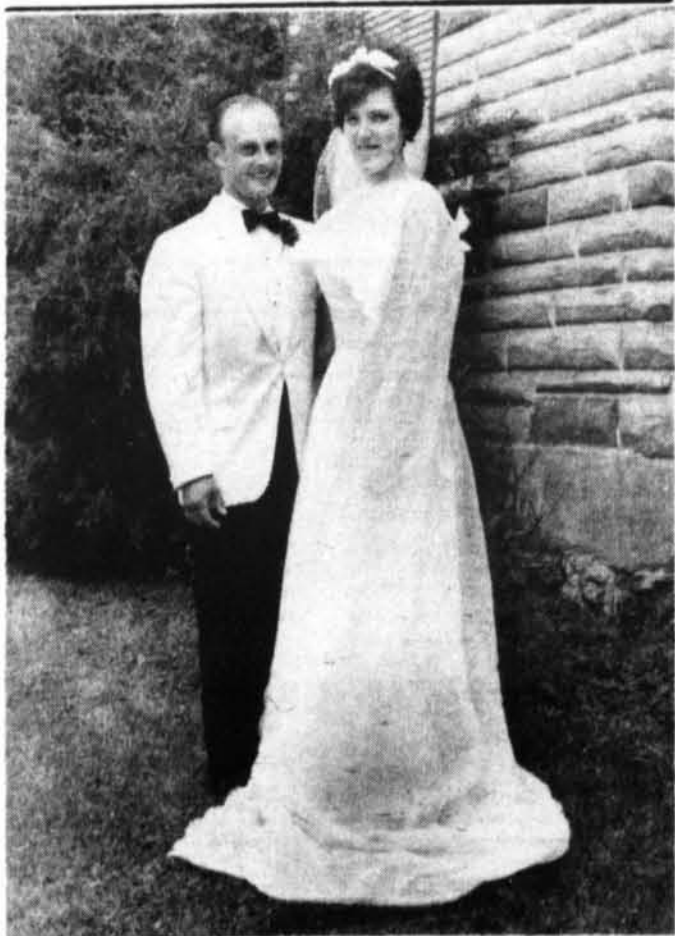
THURSO
D. MURPHY, REP.

BUR.: 985-2020
RES.: 985-2014



Samedi dernier avait lieu à Duhamel, le mariage de M. et Mme Henri Thériault, née Yvonne Carrière. Une réception au Petit Poisson suivit la cérémonie religieuse, après quoi les jeunes époux partirent en voyage de noce en Gaspésie; à leur retour, ils éliront domicile à Montréal.

Photo Paul, Chénéville, Qué.



Samedi dernier avait lieu à Notre-Dame de la Paix, le mariage de M. et Mme André Desormeaux, née Denise Lauzon. Une réception suivit à l'hôtel Royal, St-André-Avellin, après quoi les jeunes époux partirent en voyage de noce dans les Laurentides; à leur retour, ils éliront domicile à St-André-Avellin.

Photo Paul, Chénéville, Qué.



Garage R. HOTTE
428-3242 — Chénéville

UN INSTANT DE VACANCES



Line Bourgeois, animatrice no 1 à l'antenne jeunesse de Radio-Canada. Chaque soir, de 6 h 40 à 8 heures, Line Bourgeois crée des liens d'amitié entre ses jeunes auditeurs répartis à travers tout le Canada et jusqu'aux Etats-Unis. A tous elle apporte la chaleur de sa voix et l'enthousiasme de sa jeunesse.

Récital "Michel Conte"

Michel Conte, auteur-compositeur-interprète, est un artiste bien connu du public de la télévision. Il a créé depuis quelque temps un répertoire-chanson inspiré par les Evangiles. Les grandes Vérités du Message chrétien sont reprises, dans un style moderne avec des mots d'aujourd'hui. Un orchestre de six artistes canadiens diplômés du "Conservatoire de Musique" accompagnent le Chanteur avec des mélodies rythmées, jazzées, classiques, ou populaires. L'occasion vous est offerte d'entendre pour la première fois ces nouvelles chansons. Michel Conte sera donc à l'église de Montebello, lundi le 14 juillet 1969, à huit heures et demie (8.30). L'abbé Jean-Guy Dubuc, directeur de l'Office des Communica-

tions Sociales de l'archevêché de Montréal, donne ce témoignage au sujet de Michel Conte, "Il y a longtemps que je rêvais d'entendre le coeur du Christ battre au rythme d'aujourd'hui". Il fallait une musique actuelle pour porter le Message éternel. Il fallait une musique très belle pour un Message aussi beau. Ce que j'espérais, je l'ai trouvé en entendant Michel Conte". Vous êtes donc cordialement invités à venir assister à ce spectacle qui vous touchera dans ce qu'il y a de plus humain en vous. Donc, rendez-vous, à Montebello, le 14 juillet à 8.30 heures. Bienvenue à tous, Admission \$2. Des billets seront en vente à la porte de l'église.

Rita Blais.



Dernièrement, à l'église du Lac des Plages, avait lieu le mariage de Jacqueline Dupuis à M. François Leblond. L'abbé Ouellette, curé à cet endroit a béni le mariage.



Mariage de M. et Mme Robert MacKay de Lachute (Dawna Swail). Celle-ci est très connue à Montebello, puisqu'elle fut à l'emploi du Seignior Club pour au-delà de trois ans.

Décès

MME UBALD LAUZON

Mme Ubald Lauzon, à Notre-Dame de la Paix, le jeudi, 5 juillet 1969, est décédée à sa résidence à l'âge de 69 ans et 25 jours, Mme Veuve Ubald Lauzon, née Yvonne Juteau, de Notre-Dame de la Paix. Elle laisse dans le deuil, cinq filles: Mmes Jean-Paul Hotte (Aline) de St-André-Avellin, Philippe Gauthier (Antita) de Notre-Dame de la Paix, Jean-Alfred Rieux (Rena) de Warren, Ont., Mme veuve Laurent Léger (Jacqueline) et Richard Léger (Thérèse), toutes de Valleyfield; une belle-fille, Mme Veuve Rocate Lauzon, née (Rose Leblanc), de Valleyfield; ainsi que neuf petits-enfants, et trois arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle reposait au Gourd de Notre-Dame de la Paix, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, le mardi 8 juillet à 2.30 hrs, pour service à 3 hrs en l'église Notre-Dame de la Paix. Inhumation au cimetière du même endroit.



MARIAGE DOUBLE A ST-ANDRE-AVELLIN: - Samedi dernier, avait lieu à St-André-Avellin le mariage de M. et Mme Gilles Tremblay, née Lise Leduc que l'on voit à gauche sur la photo, ainsi que M. et Mme Maurice Patrice, née Yvonne Tremblay, à droite; Une réception suivit à l'hôtel Aux Vieux Pins. Les jeunes époux partirent en voyage de noce dans les Laurentides. Le couple Tremblay élira domicile à Duhamel, tandis que le couple Patrice ira demeurer à Montréal.

Photo Paul, Chénéville, Qué.

M. Raymond Clouston

décédé

La direction du journal Vallée de la Petite-Nation tiens à offrir ses sympathies à la famille de M. Raymond Clouston, décédé dernièrement. Celui-ci fut un collaborateur de notre journal pour plusieurs années. La région a perdu en Raymond, un très bon sportif, et un fervent du développement touristique de la Vallée de la Petite-Nation.

1er HOMMAGE A M. RAYMOND CLOUSTON.

Parmi les nombreux services que M. Clouston a rendu à la paroisse de Ripon, nous ne pouvons passer sans silence l'établissement de la Caisse Populaire.

En effet, en 1964, après de nombreuses démarches et pourparlers, il réussissait à mettre sur pied ce service qu'il considérait indispensable pour l'expansion et le progrès de notre paroisse. Il en assuma donc une très large part de responsabilité en acceptant d'être président pendant trois (3) ans.

Doué, en même temps des qualités de leader et d'administrateur, il fut au sein du conseil d'administration, un membre actif qui a largement contribué à la prospérité et au bon fonctionnement de la Caisse.

La Caisse Populaire Desjardins, Ripon, lui rend aujourd'hui un hommage spécial et présente à la famille ses condoléances les plus sincères.

2e HOMMAGE - L'EQUIPE DE BALLE FEMININE.

L'équipe de balle féminine, rend un vibrant hommage à M. Clouston pour tout ce qu'il a fait pour nous. D'abord il fut le fondateur du circuit Tittly, qui comprend quatre paroisses; Montebello, Papineauville, St-André-Avellin et Ripon.

Comme capitaine du Club de Ripon, je suis en mesure de parler de cet homme comme organisateur. Il fut notre premier "coach", c'est lui qui nous initia au rudiment de ce sport. Il n'y alla pas de main morte, il était ferme n'acceptait aucune réplique, il était l'homme pour stimuler; encourager et aussi pour blâmer quand le besoin s'y faisait sentir.

Il nous inculpa ce souffle sportif qu'il possédait; et fit de nous une équipe ambitieuse, désireuse de vaincre, mais aussi acceptant la défaite avec un esprit sportif.

Au nom de toutes les équipes de notre club, j'offre les plus sincères condoléances à son épouse et ses deux enfants, Mayo et Herman.

Les garanties-cadeaux ou subterfuges ?

De nos jours, on s'imagine mais bien à tort qu'il est facile de faire des achats. Le choix des articles est grand, chacun d'eux nous attire d'une façon particulière -- cette chemise-ci n'a pas besoin de repassage, celle-là conservera sa couleur d'origine; cette peinture-ci ne s'écaillera pas, celle-là ne perdra pas son éclat. L'attrait de ces garanties nous amène souvent à faire des achats; toutefois, nous ne savons pas ce qu'elles valent pas plus que dans le cas des livres aux reliures séduisantes dont ne peut faire la critique tant qu'on ne les a pas lus du début à la fin. Trop souvent, notre attention est tellement accaparée par les avantages que nous ne nous apercevons pas des exceptions. De fait, les garanties n'avantagent pas nécessairement le consommateur; elles peuvent tout aussi bien le désavantager.

Qu'est-ce au juste qu'une garantie? Ce qui s'appelle souvent une garantie est vraiment, en droit, un engagement ou une condition -- c'est-à-dire, une promesse du fabricant ou du détaillant en ce qui concerne notamment la qualité, le rendement, l'état ou la convenance de l'article. Toutes les garanties se répartissent en deux catégories: les "implicites" et les "explicites".

Des garanties et conditions implicites sont des promesses implicites en droit par suite de décisions juridiques et de dispositions statutaires de lois provinciales comme les lois relatives aux ventes de marchandises. On les appelle "implicites" parce que la loi les impose au vendeur.

Ces promesses impliquent que le marchand a le droit de vendre les marchandises; que les marchandises fournies sont conformes à la description ou aux échantillons montrés; que l'article est en bon état et convient à l'usage désigné. Une partie de la protection qu'assurent les "garanties implicites", peut toutefois être annulée dans les cas où existe une "garantie explicite".

Des garanties explicites sont des promesses précises faites par le fabricant ou le détaillant, comme il est mentionné ci-dessus, à l'égard de la qualité, du rendement, de l'état etc. La "garantie explicite" se différencie notamment des "garanties implicites" du fait qu'en l'acceptant nous consentons souvent, comme condition d'acceptation, à renoncer à celles-ci. Dans de tels cas, la garantie peut bien ne pas être aussi avantageuse que nous l'avions imaginée.

On devrait lire attentivement toutes les garanties; l'on doit chercher les "si" et les "mais". EXIGER TOUJOURS DES GARANTIES ECRITES. Il est bien clair qu'il vous sera difficile d'établir que l'on vous a donné une garantie si celle-ci n'a pas été précisée par écrit.

Voici les "garanties explicites" les plus courantes:
La garantie limitée: Elle limite la durée de la garantie, par exemple dans le cas où il est indiqué "garantie de 90 jours" ou "garantie d'un an".

La garantie sans condition: Un article est garanti sans condition pour une période déterminée. Par exemple, le fonctionnement d'une horloge peut être garanti pour un an. Des garanties sans condition d'un autre genre sont parfois offertes, par des grands magasins ou autres établissements qui ont adopté la règle suivante: "satisfaction ou argent remis".

La garantie à vie: Cette garantie est trompeuse, car vous risquez de penser à la vie dont il est question comme étant la vôtre. En réalité, elle signifie habituellement le temps que dureront les marchandises ou qu'existera la compagnie, et cette période peut être étonnamment courte.

La garantie des pièces: Elle ne s'applique qu'à certaines pièces, normalement des pièces d'appareils. Par exemple, la garantie des pièces peut s'appliquer à toutes les parties d'un appareil de télévision à l'exception du meuble et de la lampe-écran. Elle peut même s'appliquer à des pièces qui ne seront vraisemblablement pas. Elle peut également ne pas s'appliquer à des pièces qui ne proviennent pas du fabricant, par exemple, un accumulateur de voiture. Elle peut ne pas comprendre les frais du service nécessaire pour trouver la pièce défectueuse, de la main-d'oeuvre pour la réparer ou de l'expédition. Toutefois, des établissements de bonne réputation se chargeront souvent de ces frais.

Les garanties sur les automobiles: Certains fabricants d'automobiles offrent une garantie d'un an ou de 12,000 milles sur toutes les pièces. Cette garantie peut rester en vigueur à l'égard du "groupe propulseur" pour une période de cinq ans à compter de la date de vente initiale, ou pour un parcours de 50,000 milles. Le client est tenu de suivre un programme d'entretien prescrit, ce qui peut être dispendieux. Si vous lisez attentivement la garantie, vous constaterez peut-être qu'il vous incombe de remplacer le garnissage des freins, les bougies, le condensateur, ainsi que de veiller à l'alignement des roues et ainsi de suite. La garantie ne reste en vigueur que si la compagnie décide que les conditions d'entretien requises ont été remplies à sa satisfaction.

La garantie à parts égales: Elle est parfois offerte par les vendeurs de voitures d'occasion. Elle stipule que le vendeur et l'acheteur partageront les frais des réparations, mais d'habitude, c'est chez le vendeur qu'elles doivent être faites. S'il manque de scrupules, il peut augmenter les frais. Il aurait parfois été moins dispendieux de faire effectuer les réparations ailleurs.

De fait, que devrait donc contenir une garantie? Elle devrait indiquer par écrit ce qui suit, sur l'étiquette, le livre ou l'acte de vente:

1. Le produit -- ou les parties du produit -- faisant l'objet de la garantie.
2. Les matières faisant l'objet -- ou exclues -- de la garantie. Par exemple, si l'on doit renvoyer un article pour le faire réparer, qui doit payer les frais de main-d'oeuvre et d'expédition?
3. La durée de chaque partie de la garantie -- pendant combien de temps reste-t-elle en vigueur?
4. Les conditions que doit remplir l'acheteur afin d'obtenir la garantie. Il est parfois nécessaire de remplir une formule et de la renvoyer à la compagnie.
5. La manière précise selon laquelle le vendeur remplira ses promesses, c'est-à-dire s'engage-t-il à réparer ou remplacer l'article ou à effectuer un remboursement?
6. L'identité du garant -- le vendeur ou le fabricant. Cette précision est importante si l'acheteur s'installe dans une autre ville et constate par la suite que l'article n'est pas tel qu'on le prétendait.

Si l'on ne fait pas honneur à une garantie dans les circonstances précisées, entrez en communication avec le bureau principal de l'établissement en cause. Vous pouvez également soumettre l'affaire à votre bureau de la consommation (1) provincial ou (2) fédéral pour en obtenir des conseils, ou vous pouvez la mettre entre les mains de votre avocat si vous jugez que cette façon de procéder est pratique en fonction des frais et des tracas.

Lorsque vous acceptez une garantie, vous passez un contrat avec le marchand ou le fabricant. Aussi devez-vous, comme dans le cas de tous les contrats, lire attentivement les petits caractères pour vous assurer que la garantie n'exagère pas les avantages et ne cache pas des exceptions -- des exceptions qui pourraient vous coûter plus que vous ne vous attendiez de payer.

PENSEZ À VOTRE ABONNEMENT

TEL: 147 **BENOIT WHISELL** C.P. 55
ENRG.
PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTO **HANDY ANDY**
ST-ANDRÉ-AVELLIN




J. E. MORIN

Dépositaire des produits Chrysler

Tél. 854-2472

MONTPELLIER, QUÉ.

Aubaines
2 moteurs 35 h.p.

Chrysler

9.9 h.p.

7 h.p. 3 1/2 h.p.

SPECIAL

3 tracteurs

1- avec pelle hydraulique "bucket"

2- Idéal pour usage de ferme

Visibles à l'Hotel des Monts

CHENEVILLE

ROMAN

BONNE FETE

A Michel Villeneuve, De la part de ses parents et amis .

A M. Aimé Valin de Montréal, De la part de sa soeur, parents et amis de Chénéville, et du Lac Simon.

EXPOSITION:



Les 11, 12 et 13 juillet, se tiendra au comptoir d'Artisanat du Lac Simon, une exposition de travaux indiens, M. et Mme Nepton seront présents, pour expliquer leurs oeuvres et répondre aux questions des visiteurs sur les moeurs et les coutumes de leur pays. Bienvenue à tous. Entrée gratuite.

BONNE FETE

A M. Jean-Paul Leblanc, ainsi qu'à son fils Claude de Chomedey qui célébraient leur anniversaire de naissance les 6 et 4 juillet dernier. De la part de leurs amis de Chénéville.

A M. Jean-Maurice Sénécal, de Ste-Thérèse. De la part de ses parents et amis de Chénéville.

INFORMATION:

Un nouveau service d'autobus dessert Montréal au Manoir du Lac Simon, les vendredis soir et samedis midi. Information à Montréal, Tél. 387-7366. DU Manoir du Lac Simon à Montréal le samedi matin et le dimanche soir. Information au Lac Simon 428-3191. Bienvenue aux visiteurs qui profitent de ce nouveau moyen de transport pour admirer les beautés indescriptibles du Lac Simon et de ses environs.

LE PEINTRE LOUIS BOCKHOUT

expose à l'artisanat du Lac Simon. Très attaché à notre milieu, il sait le décrire en tableaux tous aussi charmants les uns que les autres. Villégiatures, touristes ou résidents venez admirer ces peintures de maître. M. Louis Bockhout a déjà exposé en Europe et à San-Francisco, Los Angeles, San Diego, Vancouver, en Amérique du Nord. Il a également exposé en divers points de la province dont à la Galerie Port-Royal à Montréal.

Le Manoir Hanté

par

Constance Tolszczuk

-Ch. IV-

Ombre étrange.

La journée traîna ses lourds sabots de plomb, dix heures sonnerent enfin à la grande joie des trois amies se retrouvant aux abords du vieux manoir pour une exploration plus scientifique et tout en entretenant l'espoir d'apercevoir le fantôme.

Impatiente de perquisitionner, Claudine suggère: "Ne nous séparons pas de crainte que l'une ne se perde dans ce dédale de couloirs."

Sylviane et Anne acquiescent d'une même voix, heureuses de se serrer les coudes face à l'inconnu. Sur ce, elles se dirigent vers l'aile nord, chacune soigneusement munie d'une lampe de poche. On explore les différentes pièces qui s'échelonnent tout le long du couloir. Soudain Sylviane a écrit en montrant du doigt l'extrémité est:

"Regardez!" Anne et Claudine se retournent juste à temps pour apercevoir le fantôme qui sort de la dernière pièce et se précipite vers l'escalier.

"Ca alors, s'exclame Claudine toute ébahie. Ah ça alors fait écho Anne. Claudine reprenant son sang-froid s'écrie: "Vite au jardin! il ne faut pas le perdre de vue."

Les trois compagnes se précipitent à la suite du fantôme. Rendues au jardin, Claudine légèrement déconfite dit:

"Il a disparu, il s'est évanoui dans la nuit." Sylviane, prenant la situation en main déclare: "Prenons chacune notre côté et que celle qui l'apercevra appelle les autres en sifflant."

"D'accord, acquiescent les deux autres." Et toutes se mettent à la recherche du spectre. Après avoir avancé en sourdine pendant quelques minutes dans les broussailles, Claudine l'aperçoit. Redoublant de prudence elle le suit de loin. Soudain une branche craque sous ses pas et elle n'a que le temps de se blottir à l'abri d'un buisson.

Horreur! le fantôme s'arrête, fouille la nuit en un regard circulaire et silencieux comme une ombre reprend sa marche après s'être assuré qu'il n'est pas suivi.

"Quel fantôme à l'ouïe aiguë", se dit Claudine qui derrière son buisson retient sa respiration. Elle reprend ensuite sa filature tout en pensant que l'alerte a été chaude et se demandant si elle doit poursuivre cette folle équipée ou alerter ses compagnes.

Mais un événement précipite sa décision. En effet, l'objet de sa poursuite vient de s'arrêter au pied d'un magnifique érable, orgueil du parc.

Claudine s'accroupit derrière un arbuste et observe ses moindres faits et gestes. Ce qu'elle vit la glaça de stupeur, "le fantôme enlevait son suaire".

Claudine, tellement persuadée qu'il s'agissait d'un vrai fantôme, faillit se trahir par un oh! de stupéfaction qu'elle retint juste à temps.

Elle attendit ensuite qu'il s'éloigne et appela ses compagnes qui la rejoignirent presque aussitôt.

"Eh bien tu as trouvé quelque chose? chuchote Anne, nous

nous n'avons rien aperçu du tout!"
- Oui et si vous saviez répondez Claudine sur le même ton.
- Ne nous fait pas languir, dit Sylviane, raconte vite.
- Voilà notre fantôme ce n'est pas un fantôme.
- Tu parles en paraboles maintenant lance Anne impatientement.
- Non, je veux dire là que ce n'est qu'un homme déguisé.
- Ma parole! tu divagues, s'écrie Sylviane en regardant son amie avec inquiétude.

"Je ne suis pas malade, je l'ai vu comme je te vois. Je ne poursuivais qu'un homme qui a laissé tomber sa camarque." Tout en se dirigeant vers Galdap dans la camarque de Claudine, elle leur relate les événements importants qui ont marqué sa poursuite.

Un instant de silence suivit cette déclaration, Claudine le rompit en disant:

"Je crois que le mystère s'épaissit de plus en plus et j'y vois de moins en moins clair. Un fantôme c'est captivant mais un homme c'est menaçant."

"Bah! nous devrions laisser tomber cette histoire pour quelques temps. Un indice viendra sûrement l'éclaircir quelque peu et nous reprendrons la piste dit Sylviane négligemment étendue sur la banquette arrière de la voiture."

"Tu as sans doute raison convient Claudine pensive, n'empêche que tout cela me chiffonne."

Après un moment Anne rompt le silence en disant malicieusement à l'adresse de Claudine:

"On ne peut jamais avoir de vacances sans que tu découvres un nouveau mystère. Mais c'est tout de même épatant d'avoir comme amie une chic fille comme toi car sans toi il n'y a pas d'aventures."

Et sur ce, chacune rentre chez elle.

-Ch. V-

Le propriétaire du manoir.

Nonchalamment étendue sur le divan, Claudine se demandait qui aurait intérêt à ce qu'on n'approche pas du manoir et pourquoi.

Jetant un coup d'oeil distrait sur le journal local elle survole en apercevant la photo qui trône au centre de la page suivante de la manchette suivante:

"Le manoir de Lafrenière enfin vendu et remis à neuf."
- "Tiens! se dit Claudine, le marchand général m'a vu acheter pourtant dit qu'il était vendu depuis près de six mois."

Puis elle poursuit la lecture de l'article qui se lit comme suit:
"Nous apprenons de source sûre que le manoir de Lafrenière vient d'être acheté au prix d'un million de dollars. M. Nathanaël Simpson, grand collectionneur de peintures, en est le nouveau propriétaire nous a révélé qu'il comptait remettre à neuf cette antique demeure, nous lui souhaitons bonne chance!"

Regardant à nouveau la photographie, Claudine se demandait:
"Où ai-je donc vu cette tête là? J'ai beau chercher, je ne puis me le rappeler. Oh! et puis zut alors! Je fais mieux de monter m'habiller si je désire passer prendre Sylviane et Anne afin d'aller faire quelques emplettes."

Tout en se changeant Claudine ne cesse de se tracasser au sujet de la photo du journal. Bientôt elle est prête et se dirige vers la demeure d'Anne où elle doit la prendre ainsi que Sylviane qui demeure non-loin de là.

En cours de route Claudine demande à ses compagnes:
"Avez-vous lu le journal ce matin?"
- Non! pourquoi? interroge Sylviane.

- On y parle du manoir.
- Qu'est-ce qu'on dit interroge à son tour Anne.
- On dit qu'il vient d'être acheté.

- Mais c'est impossible! s'écrie Sylviane, le marchand a dit qu'il était vendu depuis plus de six mois.
- C'est bien ce que je me dis. Mais ou bien le journal s'est trompé, ce qui m'étonnerait fort, ou bien le marchand a menti, ce que je ne crois pas, car il m'a paru très sincère.

- Ou encore le nouveau propriétaire ne tenait pas à ce que l'on sache que le manoir lui appartenait, enchaine Sylviane.
- Mais pourquoi? demande Anne.

- C'est ce que je voudrais bien savoir, dit Claudine à ses compagnes.
Après un moment de silence, Anne ajoute pensivement:
"Pauvre lui, je le plains, s'il faut qu'il ait affaire au fantôme dans ses travaux de réaménagement."

- C'est ça, s'écrie tout à coup, Claudine surexitée et du coup faisant faire une légère embardée à la voiture qui dérape un peu, prompte comme l'éclair, elle la remet dans le droit chemin.

- Deviens-tu folle! s'écrie Sylviane blanche de peur, quel est ce qui te prend?
- Tu sais la photo du collectionneur qui a acheté le manoir...
- Oui, qu'est-ce qu'elle a? demande Sylviane pas encore revenue de sa frousse.

- "Hé bien depuis ce matin je cherchais à me rappeler où je l'avais aperçue et Anne me l'a fait trouver."
- Et tu trouves que c'est une raison pour nous tuer demande Sylviane toute ahurie de la conduite de son amie d'habitude si calme.

- Non, je m'excuse, dit Claudine repentante, mais sais-tu qui il est?
- Bien sûr! tu m'as dit que c'est un certain M. Simpson, un collectionneur.

- Oui, mais c'est aussi le fantôme du manoir.
- Quoi! s'écrie Anne, comment le sais-tu?
- Vous savez l'autre jour dans le parc du manoir lorsque j'ai aperçu sa figure, je suis sûre que c'est le même.

- Mais ça n'a pas de sens! s'écrie Sylviane stupéfaite.
- Pour ça, tu as raison, il doit sûrement y avoir une cause qui le pousse à agir ainsi et je voudrais bien savoir laquelle dit pensivement Claudine, pour ce faire j'irai lui poser quelques questions ayant rapport au manoir.

- Tu n'es tout de même pas pour te rendre là-bas et lui demander:
"M. Simpson dans quel but maléfique avez-vous acheté ce château car je vous ai vu déguisé en fantôme dans le parc du manoir?"

- Bien sûr que non, rétorque Claudine, j'irai en tant que membre du club du journalisme dont je fais partie et jessaierai de savoir pourquoi il s'est intéressé au manoir si subitement."

ANDRE HUGUET-LATOURE
Entrepreneur Electricien

VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION
d'APPAREILS ÉLECTRIQUES

SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
TÉL.: 428-3200 - Chénéville, Qué., (Lac Simon)

INNOVATION
Nouveau moyen de transport
par les autobus Milles-Iles Inc.
de Montréal au Lac Simon
Vendredi soir départ à 6.35 p.m.
Samedi midi départ à 1.00 p.m.

Vos dents

Les maux causés sans nécessité par les maladies dentaires constituent l'un des plus importants problèmes de santé au Canada. Presque tout le monde a besoin de soins dentaires, et pourtant un tiers de la population seulement consulte le dentiste chaque année.

La qualité de l'art dentaire, au Canada, ne le cède à celui d'aucun autre pays du monde, mais le personnel spécialisé est loin d'être suffisant pour assurer les services nécessaires.

Les mesures de préservation sont de quatre sortes: celles qui incombent à chacun en particulier, tels le brossage des dents, le choix des aliments appropriés, l'usage modéré des sucreries, surtout du type caramel; celles qui doivent être prises par la famille, comme le soin de la bouche chez les très jeunes enfants et la formation aux bonnes habitudes d'hygiène buccale; celles qui sont du ressort de la collectivité, comme la fluoruration et l'éducation; et celles que l'on peut attendre du corps dentaire et de ses auxiliaires, tels les examens périodiques, les conseils et le traitement précoce.

La carie dentaire existe toujours malgré tous nos efforts pour la prévenir, mais, comme le dit le Manuel d'hygiène dentaire du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social "Il n'y a absolument aucune nécessité de laisser détruire une seule de nos dents par la carie." Et c'est grâce uniquement à des soins suivis et immédiats que les cavités peuvent être découvertes et obturées dans les meilleures conditions.

Le même ministère affirme, qu'il est possible d'éviter la carie dans près de 70% des cas en buvant de l'eau contenant un millionième de fluorure. D'autre part, après avoir signalé dans son rapport que "l'efficacité des services d'eau fluorée pour réduire la carie dentaire est bien établie", la Commission d'enquête recommande que "les services d'eau de chaque collectivité au Canada soit équipés sans délai de façon à assurer aux consommateurs une eau contenant la proportion de fluorure réglementaire".

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de vous faire parvenir gratuitement les dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre "La Mère Canadienne et son enfant." Lui écrire à: Dr. Ephrem Vinet, administrateur et secrétaire-trésorier, 426 est, boul. St-Joseph, Montréal 176, Qué.

75 territoires de chasse et pêche libérés depuis 1966

Du 1er janvier 1966 au 19 mars 1969, 75 baux consentis à des locataires de territoires de chasse et pêche dans les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest québécois ont été révoqués ou non renouvelés. La plupart de ces territoires sont situés dans les circonscriptions de: Abitibi-Est (30), Pontiac (22), Témiscamingue (8) et Papineau (5).

Faisant part de ces faits, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a indiqué que, du 1er janvier 1966 au 19 mars 1969, la Division des locations de son ministère avait révoqué ou tout simplement non renouvelé 455 baux consentis à des locataires de territoires de chasse et de pêche.

Dans la grande majorité des cas, ces derniers avaient négligé de respecter l'une ou l'autre des conditions de leur bail. Dans d'autres, il s'agissait de l'abandon du territoire par leur locataire. Enfin, 35 baux ont été résiliés pour permettre le développement et l'exploitation de parcs et des réserves du Québec.

M. Loubier mentionne en outre qu'au 19 mars de la présente année il restait encore, 1,715 locataires de territoires.

Voici donc la liste des baux non renouvelés ou révoqués dans les comtés de Papineau, Gatineau et Pontiac:

Nom du locataire	Canton	Comté
Club Gar-Lac	Gascogne et Flandre	Pontiac
Révérend Yves Séguin	Wells	Papineau
Club W. S. Fenton	Mulgrave	Papineau
Club Cessna	Doutreleau	Pontiac
Club St-Benoît	St-Pons et St-Malo	Pontiac
Apache F. & G. Club	Oleron	Pontiac
Sheerway F. & G. Club	Rannie	Pontiac
Duncan Lake F. & G. Club	Champflour	Pontiac
Club Provence	Provence	Pontiac
Club Equipe Volante de Catineau	Marche et Provence	Pontiac
Sea-Gull Gerland Lake Club	Rocheport	Pontiac
Lake Travers Club		Pontiac
Anvil Lake Club		Pontiac
Wellsboro Club	Waltham	Pontiac
Siamois Fishing Club	Waltham et Pontefract	Pontiac
Mr. Robert G. Miller	Pontefract	Pontiac
Pickanock Sporting Club	Alleyn et Dorion	Pontiac
M. Nicaise Frappier	Bowman	Papineau
M. Ralph Backstrom	Portland	Papineau
Cahill Lake Club		Pontiac
Flat Iron Lake Club		Pontiac
Bells Lake F. & G. Club	Pontefract et East	Pontiac
Club Corbeau	Dauphiné	Pontiac
Little Crow F. & G. Club	Gascogne	Pontiac
Blanche Lake F. & G. Club	Lochaber et Mulgrave	Pontiac
Ass. Lytton & Noncerf	Lytton	Gatineau
Club Abessa		Gatineau
Conrad Schmidt	Addington	Pontiac
Harry Frost		Papineau
Lac Bernard F. & G. Club	Masha et Low	Pontiac
Club Gustave Van Doorne	Baskatong	Gatineau

RIPON

PROMPT RETABLISSEMENT

A Mme Rodolphe Therrien, qui est en convalescence dans sa famille, après un séjour de près de deux mois à l'hôpital.

A M. Dollard Dupont hospitalisé à Hull pour examen général.

A tous nos malades, prompt rétablissement.

Nous souhaitons d'heureuses vacances à tous nos vacanciers, bienvenus parmi nous; c'est avec plaisir que nous revoyons tous les ans les mêmes figures et aussi de nouvelles. Espérons que la température sera plus clémente et un agréable séjour parmi nous.



Papineauville
Lumber Liée

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

"La cour à bois la plus complète de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez mieux en payant moins"

BOIS
Materiaux de construction
quincaillerie et outils

Lac-des-Plages

Les Dames Fermières sont à préparer leur bingo annuel; celui-ci aura lieu le 19 juillet en la salle du sous-sol de l'église, à 8 hres p.m.; les prix seront nombreux et de belle valeur. L'entrée pour adultes sera de .50\$ et donnera droit à des

parties gratuites. Les enfants sont les bienvenus et pourront s'amuser à pêcher de jolis "poissons-surprises".

Les connaisseurs en gastronomie auront l'opportunité de se délecter devant le comptoir à

pâtisseries, savamment préparées par les dames, et n'auront que l'embaras du choix.

Au cours de cette soirée, il y aura également tirage d'une tondeuse à gazon, ou la valeur en espèce. De plus, de magnifiques prix de présence seront tirés au sort.

Les Dames Fermières vous invitent chaleureusement et vous réservent un cordial accueil. Bienvenue à tous!

L'Association Civique du Lac des Plages est très active puisque ces activités d'été sont déjà en marche. Il y aura présentation d'un concert le 20 juillet à 8 heures 30 à l'Eglise St-André. Le 27 juillet au même endroit un bingo monstre.

PROGRAMME:

Voici les détails:

20 juillet: CONCERT - Programme et organisation: Deux heures de belle musique avec de grands artistes - Gino Parisotto, ténor italien à l'opéra de Venise - Yves Venne; pianiste-organiste, du Conservatoire National - Un violoniste national Montréalais "Les MENESTRELS" en grande vedettes. Il y a billets en vente chez les marchands du Lac des Plages et de la route 57 pour adultes \$2,00 et pour enfants \$1,00. Bienvenue à tous.

Présidence d'honneur: M. le Curé J.O. Ouellette. Maître-de-Cérémonie: M. Roland Themens. GRAND BINGO: Sous l'Egide de la Section "Ple in Air" Juvenile de la A.C.L.P. Dimanche le 27 juillet à 2 hres de l'après-midi, Sous-sol de l'Eglise St-André du Lac des Plages. Multiples prix de tirage et de présences: \$1000,00 en prix.

Du plaisir pour tous, jeunes et moins-jeunes. Organisation au point, pour stationnement et restaurant.

Dr. Louis Venne.

Décès

Est décédé à l'âge de 86 ans M. Adrien Maurice à la suite d'une courte maladie. Au moment du décès celui-ci était en visite chez sa petite fille, Mme Lionel Leblanc à St-Emile de Suffolk. Il laisse dans le deuil 3 filles: Emilie (Mme F. Curry), Reine Aimé (Mme P. Dumont), Blanche (Mme Jacques Martel), 4 garçons: Emilien, Maxime, Abel et Albert. Les funérailles eurent lieu au Lac des Plages samedi le 5 juillet à 10,30. L'inhumation au cimetière de l'endroit. La direction funéraire, La Maison R. Champagne de Montebello. Sympathies à la famille.

SNO JET



4 CATEGORIES 1970 15 MODELES

SUPER-JET Cinq étirateurs motorisés, tous équipés avec la toute nouvelle chenille large de 18" ainsi que de deux phares-avant. Chou de puissances de moteur variés de 22 à 35 c.v. 339 à 634 c.c. Tous à deux cylindres.

STAR JET Nouveau modèle révolutionnaire de la chenille la plus durable au monde! Au pare-brise. Chou de deux puissances de moteur de 15 et 19 c.v. Un cylindre. 292 c.c.

JET-FLITE Vero une SNO JET conçue pour le budget familial. Encore le vous pouvez compter sur l'exceptionnelle qualité SNO JET. Un seul cylindre. 12" c.v. 248 c.c.

Auger et Frères Ltée
985-2218
212 rue Galliaux Thurso, Qué.

PONTIAC convertible
1964 - servo-freins- servo-direction, radio

THUNDERBIRD 1964

VOLKSWAGEN 1966

C. Gignac 423-5550



LABROSSE
MONTEBELLO QUE.

LABROSSE AUTOMOBILES LTÉE

Vendeur autorisé des produits FORD et SHELL

423-6310

ATELIER DE DEBOSSAGE ET DE MACHINISTE

MONTEBELLO, QUE.

TORO

TRACTEUR 25" coupe

TONDEUSE

Spécial: \$195.90

C. Labrosse 423-6310



Le "papam-papam" monotone des roues d'acier passant sur les joints de rail et qui induit au sommeil les voyageurs d'expérience et les transporte dans le monde du rêve sera bien-tôt chose du passé, tout comme le bruit des cloches de cuivre et des sifflets à vapeur.

Le Canadien National a déjà remplacé 10 pour 100 de ses 25,000 milles de voies principales par des rails en longueurs continues, et les reste du travail s'accomplira graduellement au cours des années à venir.

La pose de rail soudé représente d'importantes économies pour la compagnie, surtout au domaine de l'entretien. Grâce à cette nouvelle méthode d'installer les rails, le nombre de joints est réduit de 270 à quatre par mille de voie.

Le programme de remplacement du rail par des longueurs continues, entamé il y a quelques années, s'est accéléré récemment. En 1968, on a installé quelque 300 milles de rail en longueurs continues et cette année, la compagnie en posera environ 400 milles.

Suivant le programme actuel, les longueurs normales de rail sont soudées et en atelier et sur place.

C'est ainsi que grâce au procédé de soudure "aluminothermit", le Canadien National a installé du rail continu sur une distance de 19 milles, soit la plus longue au Canada, entre Hudson Bay et Canora. Le rail a été rassemblé en longueurs d'un quart de mille aux ateliers du CN à Winnipeg, puis soudé sur place pour former un ensemble uniforme et sans joints de 19 milles.

Une autre usine a ouvert ses portes plus tôt cette année à Edson, Alberta, pour rassembler le rail en longueurs continues pour la reconstruction des voies dans l'Ouest canadien.

Dans la région de l'Atlantique, le programme de pose de rail soudé comprend cette année partie du nord du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie.

Les longueurs soudées varient de 78 à 1170 pieds; les plus courtes servent dans les courbes, où l'usure est plus accentuée et où le remplacement doit se faire plus souvent. Les longueurs normales de rail usiné sont de 39 pieds.

Le Conseil national des recherches a mis au point un programme qui permet de rassembler les rails quelles que soient les conditions climatiques fort variables au Canada.

Le Conseil a créé un dispositif mobile comportant des systèmes de refroidissement et de chauffage, qui servent à maintenir la température uniforme de 65 degrés essentielle pour éviter l'expansion ou la contraction du rail lorsque les longueurs sont mises bout à bout.

Il fallait auparavant attendre que la température soit parfaite pour accomplir ce travail, ce qui limitait parfois à deux heures par jour le temps disponible pour poser les rails.

ACHETEZ

VOTRE VOITURE OU CAMION

1969 "GENERAL MOTORS"

A MOINS CHER

CHEZ

BOB MASSON

AUTOS LTEE

PRINCIPALE - LORRAIN
BUCKINGHAM, QUE.

Buckingham: 986-3311 Gatineau: 663-6803

Vendeur:

Vendeur:

G. St-Louis J.M. Lafleur

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9.00 p.m.
Samedi jusqu'à 12.00 a.m.

Quatre nouveaux bureaux du Québec à l'étranger

Afin de poursuivre la promotion industrielle du Québec, le gouvernement ouvrira cette année quatre nouveaux bureaux à l'étranger comparativement à un seul - celui de Chicago - au cours de l'année dernière.

Les nouveaux bureaux seront installés à Dusseldorf (Allemagne), à Boston, à Los Angeles et dans une ville du Texas qu'on n'a pas encore définitivement choisie.

En annonçant cette quadruple initiative dans le discours du budget qu'il prononçait à l'Assemblée nationale, M. Paul Dozois a expliqué pour quoi le Québec veut intensifier ses efforts aux endroits indiqués.

C'est que, dit-il, l'Allema-

gne de l'Ouest connaît un essor industriel et économique considérable, tandis que les régions du nord-est et du sud-ouest des Etats-Unis attirent de plus en plus les industries de pointe de l'économie américaine.

Dans la même partie de son discours du budget, le ministre des Finances a parlé d'une assistance accrue aux petites et aux moyennes industries, de la Société du parc industriel du centre du Québec, du Conseil général de l'industrie, de l'Office du crédit industriel, de la Loi de l'aide au développement industriel régional, de Sidbec, de la Société générale de financement et de l'Office de développement de l'Est du Québec.

Grand tournoi de fer interprovincial O'Keefe à Brownsburg

BOURSE ET TROPHÉES - \$400,00

Le grand tournoi de fer interprovincial O'Keefe aura lieu sur le terrain de fer de Brownsburg qui est situé près de l'aréna, les 12 et 13 juillet prochain et sera commandité par M. Raymond Laurin, agent de la Brasserie O'Keefe dans la région.

Le tournoi débutera samedi après-midi à trois heures pour les classes B et C et se poursuivra dimanche après-midi pour les classes A et B, C.

Pour s'inscrire il faudra être présent sur le terrain avant 3 heures, samedi après-midi ou avant midi, dimanche le 13 juillet.

La classe A débutera seulement dimanche midi. Pour la classe "A" on jouera des sections Round Robin. Le tirage au sort des équipes sera fait publiquement et il y aura seulement un tirage à moins d'un by. Une équipe sera composée de deux joueurs.

Le droit d'inscription est de \$1,50 par joueur. Pour l'élimination des équipes on jouera des séries de trois parties dans cinq.

Une partie sera de 25 points. On se basera sur les règlements de l'Association des clubs de fer du Québec.

PRIX A GAGNER:

CLASSE "A"	1er prix	\$75,00 et 2 trophées O'Keefe
	2e prix	\$25,00 et 2 trophées O'Keefe
CLASSE "B"	1er prix	\$50,00 et 2 trophées O'Keefe
	2e prix	\$25,00 et 2 trophées O'Keefe
CLASSE "C"	1er prix	\$30,00 et 2 trophées O'Keefe
	2e prix	\$20,00 et 2 trophées O'Keefe

Pour informations: YVON MALETTE, 62 rue Hammond, Lachute (QUEBEC) - Tél: 562-5958 à Lachute ou 533-4681 à Brownsburg.

Le roi
des
bas prix

chez
Guy Bisson

BOEUF
DE
L'OUEST

Tél.: 983-2343

St-André-Avellin

SPECIAUX LES 10-11-12 ET 17-18-19 JUILLET



BIERE FROIDE

Bologna au complet 35¢ lb
Saucisses hot dog 49¢ lb
Roti lard maigre épaule 59¢ lb
Jambon Cottage rolls 79¢ lb

Caramel Grenache 4 livres 85¢
Croupe de boeuf au complet 49¢ lb
Boeuf Ribs en tranche pour charcoal 89¢

Moutarde Schartz pot de 16 oz 19¢
Café instantané Maxwell House 10 oz 1.59
Blé d'inde en grains 6/1.00
Sac de savon Bleu en 5 livres 99¢
Pain de wignde Bovril boîte de 2 livres 99¢
Chops de boeuf 89¢ lb
Dinde Flamingo cat. A de 12 à 14 lb 47¢ lb.
Farine ensac de 7 livres Five Rose 69¢
Jus orange Pot de 64 onces 49¢
Jus de tomate au gallon Heinz 79¢



Lac Simon

LE RALLYE 500 LABATT:

Sera de Passage dans nos pages aux cours du fin de semaine du 12 juillet. Tous les participants s'arrêteront au Domaine Montpellier pour souper à minuit, samedi soir.

Fassett

DECES:

Est décédé à Montréal lundi dernier, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 64 ans, M. Roland Demers, propriétaire de l'hôtel Nationale de l'endroit. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils Guy, 3 soeurs: Mmes H. Lebeuf (Arieta) et N. Griffith (Claire), Mlle Hélène Demers. Les funérailles auront lieu à Fassett vendredi 11 juillet à 10 hres. L'inhumation aura lieu à St-Chrysostome, Co. Chateauguay. La dépouille mortelle est exposée au salon R. Champagne de Fassett Sympathies à la famille.

Félicitations à Mme A. Patri ce qui vient d'avoir un gros garçon. De la part de M. et Mme Paul Villeneuve.

BALLE MOLLE

Lundi le 30 juin avait lieu, sous les réflecteurs de St-André, une joute mettant aux prises St-André; le supposé club A, contre le Claude Bar-B.Q., le supposé club B. D'après le résultat de la partie, le Claude Bar-B.Q. serait le club AA de St-André.

Le Claude Bar-B.Q. blanchissait le St-André au compte de 2-0. L'étoile de la partie fut sans doute le lanceur André Tittley avec 15 retraits au bâton, et un point au début de la première manche et Guy Larbrosse volait l'autre point pour amener le compte 2-0 dès le début de la première manche.

Ce qui est le plus humiliant, c'est que St-André se croyait nettement supérieur au Claude Bar-B.Q. Ils sont arrivés sur le terrain la tête haute comme si la partie était gagnée à l'avance. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, Hein Gille.

Michel Carrière.

DECES

M. Normand Ménard, du 1560 Jean Talon-Est, Montréal, est décédé accidentellement le samedi 5 juillet à l'âge de 32 ans. Il était le fils de M. Dosithee Ménard de St-André-Avellin et de feu Rosa Alba Chartrand. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Françoise Fillon, 3 filles: Hélène, Thérèse, et Martine, 4 frères: Marcel de Pte-Gatineau, Raoul de Plaisance, Laurier et Réjean de St-André-Avellin, 3 soeurs: Mmes Hervé Lacoste (Gertrude) St-André-Avellin; Aurel Boyer (Angéline) Pte-Gatineau, Hermas Lacoste (Rachelle) St-André-Avellin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle reposait au salon de la Coopérative de Frais Funéraires du Nord, Rue Hôtel de Ville, à St-André-Avellin, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre à 3,45 p.m. le mardi 8 juillet pour les funérailles en l'église paroissiale de St-André-Avellin à 4 hres p.m. Inhumation au cimetière de St-André-Avellin.

THURSO

Le 3 juillet 1969, Robert Marsonneuve de Thurso a subi son procès devant le juge O v i l a Labelle à la Cour du Magistrat de Hull, pour avoir conduit son véhicule dangereusement dans les limites de la ville de Thurso. Après avoir été réprimandé par le juge, il fut condamné à \$50,00 d'amende et les frais et son permis de conduire lui fut suspendu pour une période de 6 mois, de plus pour voie de fait simple sur l'officier Roméo Beaulne il fut condamné à dix dollars d'amende.

GOLF

Samedi prochain le 12 août tournoi de golf Molson. Tous sont bienvenus à y participer. Les gagnants seront connus la semaine prochaine.

BALLE MOLLE

Résultats des joutes disputées le 6 juillet, Thurso 13-2 contre Pte-Gatineau, Lanceur gagnant, Luc Provost. Le 7 juillet: Thurso 5-4 contre le Gaudeloupe, Lanceur gagnant Luc Richer. Prochaine joute: Gati-neau Mill vs Thurso à 7,30 p.m. Tous sont bienvenus.

Walt Disney présente
dimanche 13. 18 h 35

"Le Feu du ciel"

Un incendie de forêt à l'emblème du prophète Jérémie.

Voilà ce que, audacieusement, nous offre l'émission Walt Disney présente du dimanche 13 juillet à 18 h 35, à la télévision en couleur de Radio-Canada.

Dans ses célèbres «Lamentations», Jérémie a parlé de catastrophes. L'incendie de forêt en est une.

Dans l'épisode intitulé *Le Feu du ciel*, nous assisterons à la lutte menée par les Rangers contre un incendie nommé Jérémie, quelque part au Montana.

Il s'agit d'un grand reportage sur le travail de ces hommes qui sautent en parachute partout où les flammes s'attaquent aux arbres debout et qui conduisent les choses à la façon d'une campagne militaire.

Voilà une intéressante émission éducative qui tombe à point nommé en ce début de belle saison où les rappels à la prudence ne sont jamais trop nombreux à ceux qui vont dans la nature.

Car, déjà, cette année, le feu a ravagé les arbres sur de vastes étendues dans notre pays.

Le répertoire géographique du Québec est en vente

Quand on parle du lac Long au Québec, il est prudent de préciser de quel lac Long il s'agit, car il y a près de 190 possibilités d'erreurs. Il en va de même pour les 147 lacs à la Truite, les 100 lacs Castor, au Castor ou du Castor, les 50 lacs à la Vase, du Caribou, au Brochet, Le lac Clair se retrouve à des dizaines d'exemplaires, comme le lac Croche, le lac Rond, le lac des Îles.

La seule solution pour différencier les lacs de même nom, c'est de feuilleter les 700 pages du Répertoire géographique du Québec que publie le ministère des Terres et Forêts.

La Commission de géographie du Québec, dont le secrétaire est M. Jean Poirier, et le Comité permanent canadien des noms géographiques à Ottawa ont compilé des fiches, vérifié des cartes géographiques durant quatre ans, avant de présenter cet ouvrage qui renferme quelque 45,000 appellations, noms officiels de municipalités, localités, cantons, comtés, rivières, hameaux, îles, anses, etc., sans oublier les lacs auxquels une bonne moitié du volume est consacrée.

Tout au long de l'ouvrage, qui est maintenant en vente chez l'Éditeur officiel du Québec, on trouve l'histoire d'un pays, sa manière de vivre. Les noms de municipalités commençant par Saint, par exemple, rappellent l'époque où la loi rendait obligatoire cette appellation. A l'heure actuelle, le nom de 46% des municipalités commence par Saint, que ce soit Saint-David-de-l'Auberivière (Lévis) ou Saint-Polycarpe (Soulanges).

Les noms pittoresques ne manquent pas: le lac du Coeur pendant, la baie de la Boiteuse, la rivière des Bêtes puantes, le ruisseau Qua-Ha-Ce-Sebe, le chenal du Pot-à-l'Eau-de-Vie.

JUIL. 10 au 14

JEU. au LUN.

SALLE CLIMATISÉE

THÉÂTRE ROYAL

ST-ANDRÉ-AVELLIN

983-2267

Admission: \$1.25

Heures des vues:

Dimanche à 7 hres La Religieuse de Diderot
9 hres Annonce
9.10 La Bonne Occase
10.30 La Religieuse de Diderot

Sur semaine, représentation à 8 hres.

POUR DE MEILLEURES PLACES,

VENEZ SUR SEMAINE...

En Grande
Exclusivité

ANNA
KARINA

dans

EN COULEURS

Suzanne Simonin

LA RELIGIEUSE

DE

DIDEROT

2 ième FILM

CINÉMASCOPE

LA BONNE
OCCASE

JEAN-CLAUDE BRIALY
JACQUES CHARRIER
EDWIGE FEUILLÈRE
JACQUELINE MAILLAN

QUAND - QUAND

EN VILLE
ET
DANS LE COMTÉ

par
JACQUES DUPONT



Comme c'était le temps des vacances au journal, j'ai aussi laissé pas mal de commentaires de côté, quoique je ne peut pas dire que le monde c'est arrêté de tourner et nos gouvernements doivent continuer à administrer notre province et notre pays. J'ai remarqué au Sein de l'Union Nationale que M. Cardinal dit admettre certaines idées séparatistes quoique M. Bertrand premier-ministre du Québec semble différer d'opinion. Qu'advient-il???

Aujourd'hui, chacun de nous doit avoir droit à ses idées mais je m'explique mal certain mouvement séparatiste, plusieurs de ceux qui recherchent l'indépendance du Québec sont des contestateurs, et ils disent couramment qu'ils ont ou qu'ils devraient avoir le droit de choisir. C'est ainsi que plusieurs jeunes (malheureusement) ne pratiquent pas de religion parce qu'ils n'ont pas choisi leur religion, ils ont été élevés dans un entourage catholique et ils ont été forcés à pratiquer cette religion et c'est pourquoi aujourd'hui ils se questionnent. Dans le même genre d'idée ils ne se sont pas encore demandés comment il se faisait qu'ils parlaient français, s'ils s'arrêtaient pour penser, ils comprendraient vite que cela aussi leur a été imposé. Je parle pour moi, je n'ai pas choisi ma langue, ni mes héritages, et pourquoi n'en serait-il pas de même de ceux qui sont élevés dans la langue anglaise, ils ne sont pas responsables eux n'ont plus pas plus que nos jeunes canadiens d'expression française qui veulent faire la pluie et le beau temps. Ils ont l'air à oublier que leur langue leur a été imposée, vont-ils se révolter contre ce fait???

Il est dommage de voir toutes ces attaques à la bombe dans la région de Montréal. A voir agir ses gens l'on croirait que l'on ne pourra plus discuter. Ceux qui partagent ces idées sont responsables du mauvais visage que Québec donne à l'étranger.

On me rapporte qu'un certain M. L. Leblanc de Bryson a manqué d'électricité. Je crois qu'il a due réaliser que l'électricité est maintenant nécessaire et fait partie de notre vie. M. Leblanc, il faut croire que l'arbre qui a tombé causant cette panne, a tombé simplement pour que vous appréciez plus les commodités de l'électricité. J'en profite pour saluer tous ceux de Thurso et des alentours qui travaillent à Bryson. M. Leblanc vous pouvez être sûr que quelqu'un m'a raconté ce fait à vous de trouver qui.

C'est drôle ce que certaines serveuses dans les restaurants fredonnent, ainsi cette semaine il y avait une dame qui fredonnait "Avez-vous vue ma truie".

Marco Automobile de Thurso occupe maintenant un nouveau locale et certaines personnes croient que M. Paquette occupe les lieux "gratis" et bien soyez certains que les agents que Descoteaux payent en loyer aide certainement la fabrique; il est à espérer qu'avec le loyer payé par Marco Automobile, les marguilliers feront certains réparages à la "Salle Paroissiale".

Les congés de maternité

Les congés de maternité et leur acceptation par l'employeur ont fait l'objet d'une enquête menée par la direction de l'économie et des recherches pour le compte du Bureau de la main-d'oeuvre féminine du ministère du Travail du Canada.

C'est la première fois qu'une enquête aussi complète est menée sur cette question au Canada. On a étudié la politique pratiquée officiellement en matière de congé de maternité dans un échantillon représentatif de 5,177 établissements employant 103,182 employés de bureau et 199,842 employés hors des bureaux.

Le nombre de femmes employées dans des établissements qui accordent le congé de maternité sans lui donner un caractère officiel augmenterait considérablement ces chiffres.

Le congé de maternité est une addition relativement récente à la liste des avantages dont bénéficient les employées. Il fait l'objet d'une loi dans deux provinces: la Colombie-Britannique et le Nouveau Brunswick.

Les pourcentages d'employées varient grandement selon les différentes périodes accordées aux fins du congé total de maternité, mais ils se concentrent surtout sous les rubriques indiquant de 12 à 26 semaines tant pour les employées de bureau que pour les employées hors des bureaux.

Selon l'enquête, la plupart des employeurs, liés ou non par une convention collective, demandent d'être informés à l'avance par l'employée de la date à laquelle elle désire retourner au travail après un congé de maternité. On exige de certaines employées qu'elles fournissent un certificat médical déclarant qu'elles peuvent retourner au travail, mais cette exigence est plus fréquente chez les employées hors des bureaux que chez les employées de bureau, particulièrement dans l'industrie manufacturière.

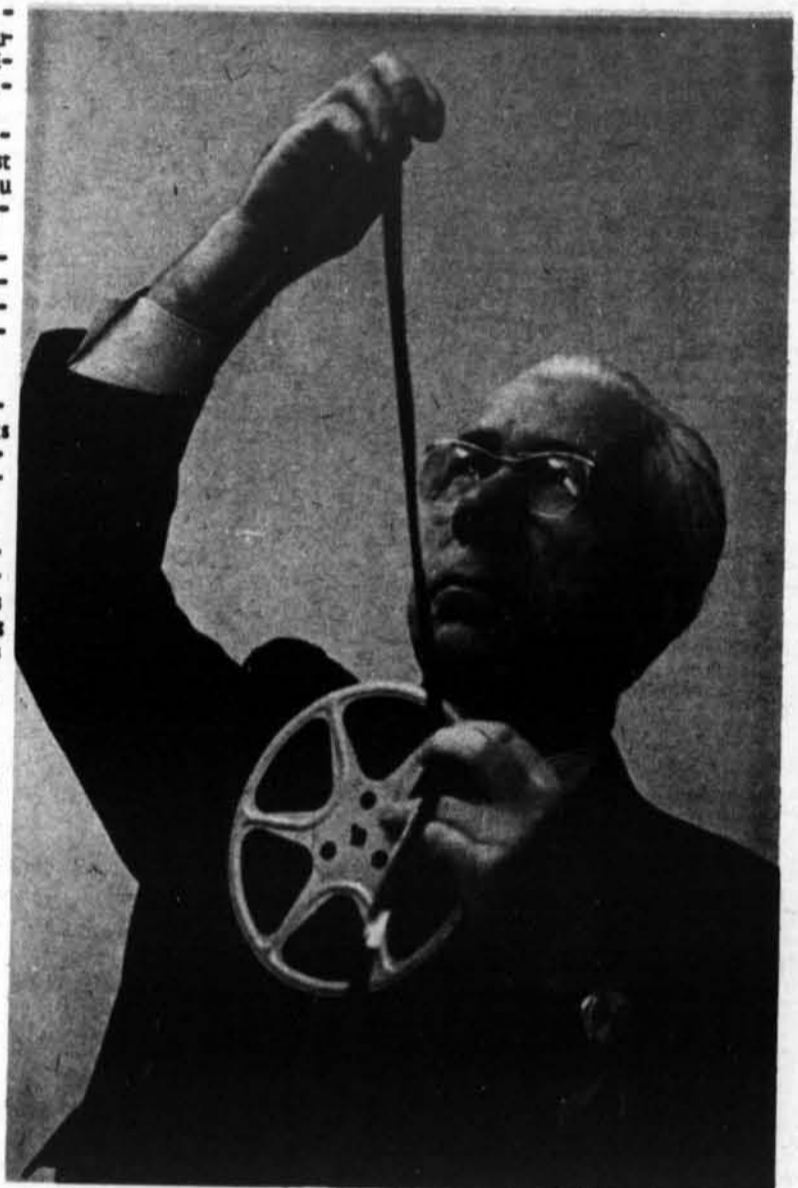
La réintégration dans l'emploi occupé avant le congé est la pratique la plus courante à l'égard des deux catégories d'employées.

A quelques exceptions près, les employeurs ne continuent pas à verser le salaire en quelque temps que ce soit au cours du congé de maternité. Un petit pourcentage d'employées sont visées par des régimes d'assurance contre la perte de salaire, lesquels prévoient un salaire partiel en cas de congé de maternité.

On peut maintenant obtenir un exemplaire du rapport de l'enquête en s'adressant à la directrice, Bureau de la main-d'oeuvre féminine, ministère du Travail du Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa, Ontario.

La cinémathèque

de l'Office du film du Québec



La cinémathèque de l'Office du film du Québec joue un rôle de plus en plus important dans la vulgarisation de la culture au Québec en assurant la diffusion de films d'enseignement et d'éducation professionnelle. Son directeur, M. Alphonse Proulx, qui examine ici une épreuve de film, doit satisfaire, chaque année, à une demande grandissante de la part des personnes et organismes intéressés. En 1968, pour répondre à 150,000 demandes, la cinémathèque a diffusé 11,000 copies de films de 16 mm représentant un total de 4,000 titres.

4,000 TITRES, 11,000 FILMS, 150,000 DEMANDES,.....

Le cinéma est devenu un puissant et incomparable outil de formation, indispensable à l'épanouissement culturel de la population, et c'est le rôle de la cinémathèque de l'Office du film du Québec que d'assurer la diffusion de certaines oeuvres cinématographiques.

M. Alphonse Proulx, directeur de la distribution à la cinémathèque, souligne que le rapport Parent a mis en relief l'importance des techniques audio-visuelles, ce qui a suscité une véritable ruée vers le film comme moyen d'enseignement, d'éducation professionnelle, de perfectionnement social. Et depuis la publication du rapport, on a mieux compris que la cinémathèque est appelée, tout comme les bibliothèques publiques, à jouer un rôle toujours plus grand dans la vulgarisation de la culture au Québec.

En 1968, la cinémathèque a assuré la circulation de 11,000 copies de films de 16 mm, groupant 4,000 titres. Un catalogue constamment révisé et augmenté présente des rubriques s'échelonnant des beaux-arts aux sciences exactes, de l'éducation à l'industrie et au commerce, des dessins animés pour enfants à l'hygiène, en passant par une prodigieuse gamme de sujets d'intérêt général comme le tourisme et les sports. C'est à cause de cette diversité que la cinémathèque recrute d'abord sa clientèle dans l'enseignement, puis dans des groupements à caractère public ou à mission sociale susceptibles d'utiliser le film comme un moyen d'information.

Le service de distribution a dû, l'an dernier, répondre à quelque 150,000 demandes provenant de toutes les parties du Québec. Les réservations s'effectuent au moins 15 jours à l'avance; les pellicules cinématographiques sont prêtées gratuitement, étant donné qu'il s'agit d'instrument de culture.

En 1941, on créa le Service provincial de ciné-photographie qui engloba les cinémathèques des ministères; puis, en 1960, on lui substitua l'Office du film du Québec; cet organisme, attaché successivement au Conseil exécutif et au Secrétariat, devint, en novembre 1967, partie intégrante du ministère des Affaires culturelles.

La direction de la cinémathèque espère pouvoir la doter, un jour, d'appareils électroniques qui faciliteraient la réservation des films, la compilation et l'enregistrement des statistiques, etc. On pourrait alors sans difficulté ouvrir des centres régionaux de distribution.

Les nouveaux locaux acquis récemment à Duberger par la cinémathèque du Québec favoriseront sans aucun doute son expansion.

M. Proulx qui dirige le service de distribution à la cinémathèque depuis déjà 32 ans, souhaite qu'éventuellement les personnes et les organismes intéressés puissent trouver dans la cinémathèque une section de référence où ils auraient l'occasion de consulter diapositives et vues fixes.

HOTEL-MOTEL BELLEVUE

THÉO. BERNARD. PROP.

Camping - Camp

Terrain pour roulottes à louer - Piscine

Chasse et pêche licenciée

Tél.: 983-6611
983-9993

RIPON, Qué.
Comté Papineau

HOTEL-MOTEL Seigneurie Inc.

TEL.: 423-6339

R. B. PAPINEAUVILLE, P. Q.

SAMEDI ET
DIMANCHE
LES 12-13 JUILLET

Artiste de talent et plein de charme

Jean Sébastien



Vendredi, samedi et dimanche
danse avec orchestre

LES TYRANTS

aussi
une
très
charmante
danseuse

ENTREE
GRATUITE

Salle de réceptions Salle à manger Bienvenue à tous Pour réservation : 423-6339

Les téléspectateurs verront, "en direct de la lune" le premier homme fouler le sol de notre satellite

Par Pierre Sarrazin

Henri BERGERON, Marcel SICOTTE, Claude-Jean DEVIRIEUX et Raymond LAPLANTE seront les commentateurs des 20 heures de diffusion par Radio-Canada.

La lune! Elle a perdu, pour notre siècle, beaucoup de son mystère. Mais fut-il astre plus chanté? Demain, on aura marché sur la lune. Devant ce formidable exploit de l'homme et de la technologie moderne, le monde entier s'incline. Cette conquête de l'espace n'est pas sans rappeler d'autres conquêtes qui ont marqué l'évolution de la race humaine. Espérons que celle-ci sera plus pacifique.

400.000 ouvriers, la collaboration de 200 universités et 25 milliards de dollars ont rendu possible le projet Apollo XI. Le rêve de Wernher von Braun, père de l'aéronautique et du projet Apollo, va se réaliser, du moins en partie. Car, pour la NASA, la lune n'est qu'une éta-

pe. Mars, avant 1985, était un pas beaucoup plus important de la conquête du cosmos. Mais le trésor américain hésite. Une expédition sur la «planète verte» coûterait environ 200 milliards.

Un projet de mise en orbite d'un laboratoire spatial vient d'être annulé. La Défense américaine réalise ainsi une économie de un milliard et demi de dollars. Le milliard déjà investi et les 14 cosmonautes hautement qualifiés qui devaient participer à cette mission sont, pour l'instant, sacrifiés. C'est un symptôme des mesures de restrictions budgétaires que le gouvernement des Etats-Unis veut imposer à la NASA. Alors? Après la lune, quoi? Peut-être le silence.

Pour l'instant, 400 millions de téléspectateurs s'apprêtent à vivre les minutes historiques du débarquement sur la lune. Le 21 juillet à 2 h 12 du matin terrestre, si tout va bien, le monde entier devrait voir le pied (gauche) de l'ingénieur Neil Armstrong toucher le sol poudreux

de la lune. La chaîne française de télévision de Radio-Canada diffusera plus de 20 heures d'images sur la mission Apollo XI, en quelque 12 émissions réparties entre le 15 et le 24 juillet. Le

réalisateur en sera Jean-Maurice Laporte. Les commentateurs: Marcel Sicotte, Henri Bergeron, Claude-Jean Devirieux et Raymond Laplante. Superviseur: François Péladeau.

Au cours du vol Apollo X: vue du sol lunaire; la terre vue de la lune.



Quelques notes biographiques sur les trois astronautes d'Apollo XI

NEIL A. ARMSTRONG

38 ans, ingénieur en aéronautique. Père de deux fils. A fait la guerre de Corée (78 missions) comme pilote de combat. Pilote d'essai (4000 heures de vol). A commandé de terre les missions Gemini 5 et 11. En 1966, il commande le vol de Gemini 8 qu'il ramène malgré des difficultés graves. Neil Armstrong sera sans doute le premier homme à poser le pied sur la lune.

MICHAEL COLLINS (Lieutenant-colonel)

39 ans. Sorti de l'Académie militaire américaine de West Point. Père de trois enfants. Pilote d'essai (4000 heures de vol). A com-

mandé de terre le vol de Gemini 7. A piloté Gemini 10, est sorti dans l'espace. Il pilotera le module de commande de Apollo XI.

EDWIN E. ALDRIN, JR. (Colonel)

39 ans. Plusieurs diplômes en science et en technologie. Père de deux garçons et d'une fille. Jssu de West Point. 66 missions de combat en Corée. Totalise 3,500 heures de vol. Pilote au sol Gemini 9. Fait partie du vol Gemini 12 (pilote) et reste 5 heures et demie hors de la capsule en orbite. Il pilotera le module lunaire de la mission Apollo XI.

Quelques précisions utiles sur le langage de l'espace. Les termes et définitions essentiels à la compréhension du vol spatial.

CAP KENNEDY: Centre des vols spatiaux habités. Situé en Floride.

CENTRE DE HOUSTON: Centre de contrôle au sol de toutes les phases des missions Apollo. Centre d'entraînement des astronautes de la NASA. Situé au Texas.

CORRIDOR DE LANCEMENT: Intervalle précis de temps et d'espace permettant le lancement d'un engin spatial.

CORRIDOR DE RENTRÉE: A la lisière de l'atmosphère terrestre, la zone (fenêtre) par laquelle un vaisseau spatial doit passer pour revenir à la terre.

ÉQUIPAGE (Apollo XI): Trois hommes. Le commandant de bord (Armstrong), chef de l'équipage et de la mission; le premier pilote (Collins), responsable du vaisseau spatial; le pilote du LM (Aldrin), responsable du module lunaire. Chacun des membres de l'équipage peut, cependant, remplacer l'autre.

LM: Initiales de «Lunar Module». Le module lunaire est le véhicule dont se serviront Armstrong et Aldrin pour explorer la lune.

CABINE DE COMMANDE: Partie du vaisseau qui renferme les systèmes de pilotage. C'est

l'habitacle des astronautes pendant le vol.

NASA: Initiales de «National Aeronautics and Space Administration». Le «cerveau» de toutes les opérations spatiales américaines.

ORBITE DE TRANSFERT: Route suivie par un vaisseau spatial quand il passe d'une orbite à une autre.

TÉLÉMÉTRIE: Système permettant de diffuser par radio dans l'espace, sous formes de signaux électriques.

TRAJECTOIRE: Route de vol d'une fusée ou d'un vaisseau de l'espace.

APOCYNTHION: Point le plus éloigné atteint par un vaisseau spatial en orbite autour de la lune.

PÉRICYNTHION: Point le plus rapproché atteint par un vaisseau spatial mis en orbite de la lune.

APOGÉE: Point le plus éloigné d'un quelconque satellite en orbite autour de la terre.

PÉRIGÉE: Point le plus rapproché d'un quelconque satellite en orbite autour de la terre.

SÉLÉNOGRAPHIE: Ayant trait à la géographie physique de la lune.

SÉLÉNOCENTRIQUE: Ayant la lune comme centre.

Perdez 10 livres en 10 jours en suivant le régime aux pamplemousses

HOLLYWOOD, CALIFORNIE — (Spécial) — Voici le régime révolutionnaire aux pamplemousses dont tout le monde, soudainement, parle. Des milliers et des milliers d'exemplaires ont été distribués de main à main dans les usines, fabriques et bureaux, d'un littoral à l'autre au Canada et aux Etats-Unis.

Les résultats des succès remportés se sont répandus comme la foudre parce que c'est un régime qui est véritablement efficace. Nous avons des témoignages dans nos dossiers attestant du succès de ce régime. Si vous vous en servez en suivant scrupuleusement les indications, vous devriez perdre 10 livres en 10 jours. Vous ne perdrez pas de poids lors des 4 premiers jours, mais vous perdrez subitement 5 livres lors de la 5e journée. Ensuite, vous perdrez une livre par jour jusqu'à la 10e journée. Ensuite vous perdrez 1 1/2 livre à tous les deux jours jusqu'à ce que vous atteigniez votre poids normal. Mieux encore, vous n'entendrez plus crier vos entrailles. Maintenant revisez et augmenté, ce nouveau régime vous permet de manger à satiété des aliments qui autrefois étaient "défendus", tels que des gros steaks parés de gras, du poulet à rôti ou à frir, des sauces riches, apprêt à saide, du homard baignant dans le beurre, gras de bœuf, des saucisses et des molettes. Vous pouvez manger jusqu'à ce que vous soyez régalié à satiété, jusqu'à ce que vous ne puissiez plus manger davantage. Et perdre quand même 10 livres dans les premiers 10 jours en plus 1 1/2 livre chaque deux jours jusqu'à ce que votre poids redevienne normal. Le secret de ce régime "à perte rapide de poids" est simple. Le gras ne forme pas de gras. Et le jus de pamplemousse dans ce nouveau régime agit comme catalyseur (le "déclenchement") qui commencera le procédé d'élimination du gras. Vous mangez à votre goût en suivant la liste d'aliments indiqués de votre régime et vous perdez quand même le gras supplémentaire disgracieux et l'excédent de fluide de l'organisme. Lorsque le gras et le gonflement seront disparus, vous cesserez de perdre du poids et il demeurera constant. Vous pouvez obtenir une copie de ce nouveau régime sensationnel, et à succès, en faisant parvenir \$2 à: GRAPEFRUIT DIET PUBLISHERS, 1213 Premier Way, Calgary 21, Alberta. Garantie de remboursement. Si après avoir suivi le régime vous n'avez pas perdu 7 livres au cours des sept premières journées, et 1 1/2 livres tous les deux jours ensuite, simplement nous retourner votre régime et nous vous rembourserons vos \$2 rapidement et sans contestation. Découpez ce communiqué comme aide-mémoire. Décidez immédiatement de redevenir sveltes, d'avoir une silhouette attrayante comme lors de votre jeunesse, tout en savourant de succulents déjeuners, dîners et soupers.

Hotel

428-9906

Au Vieux Pin

V. Myre, prop.

ST-ANDRE-AVELLIN



The Soul Crusade

Prix de présence à toutes les heures.

Spectacles avec talents locaux

Danse avec orchestre.

Vendredi, samedi, dimanche
Samedi 10.30 et 12.30

Dimanche 4 hres

SPORTS

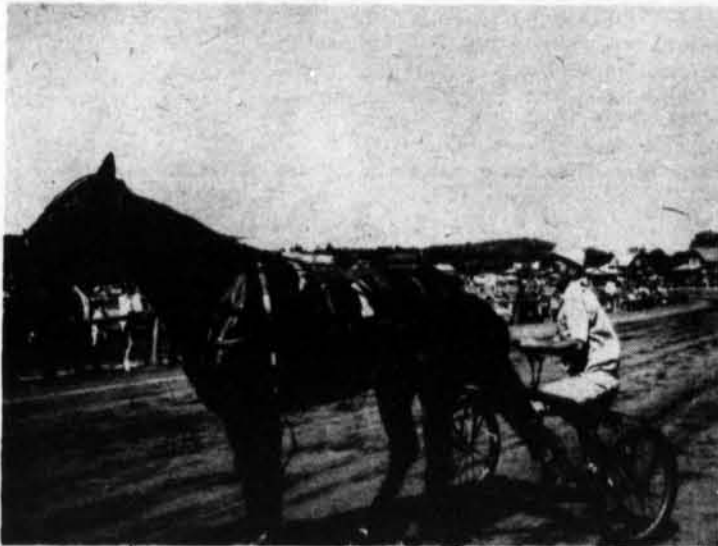
PARC SPORTIF MONTPELLIER

RESULTATS DES COURSES DE CHEVAUX SOUS HARNAIS DU 6 JUILLET...

Pos. dép.	Nom du cheval	Conducteur	R.	T.
(1)				
1	Miss Fedor	Yvon Plouffe	1	2, 31
2	Premier Lee	Jean-Paul Ducharme	4	
3	Reagan Hanover	Horace Ducharme	3	
4	Doc Will	Léon Ducharme	2	
(2)				
1	Miss New Castle	J.P. Ducharme	2	
2	Calumet Cash	Michel Larose	4	
3	Pat	Yvon Séguin	3	
4	Poncho	J.P. Neveu	1	2, 25
(3)				
1	Eddy Sam Sir	J. Paul Neveu	2	
2	Rusty Grattan	Normand Leduc	Out	
3	Rusty Direct	M. Curé Denis	1	2, 25
(4)				
1	Lucky Sail	Normand Leduc	4	
2	Direct Ale	Jean-Paul Neveu	3	
3	Cole Spring Bill	F. Leblanc	1	2, 16
4	J.M.C.	Michel Godette	2	
(5)				
1	A.J. Collins	Marcel Lavallée	1	2, 22
2	Louis Jos	J.P. Ducharme	3	
3	Hault Sam Son	G. Périard		
(6)				
1	Cyclone	J.P. Neveu		
2	Ernie Jourdan	François Leblanc	Pas Parti	
3	G.H.B.	Michel Godette		
(7)				
1	Premier Lee	J.P. Ducharme	4	
2	Reagan Hanover	H. Ducharme	2	
3	Miss Fedor	Yvon Plouffe	1	2, 29
4	Doc Will	Michel Godette	3	
(8)				
1	Louis Jos	J.P. Ducharme	3	
2	A.J. Collins	M. Lavallée	2	
3	Peter Indian	L. Bergeron	1	2, 20
(9)				
1	Calumet Cash	Fernand Neveu	Out	
2	Poncho	J.P. Neveu	2	
3	Miss New Castle	J.P. Ducharme	1	
(10)				
1	Rusty Direct	M. Curé Denis	1	2, 25
2	Rusty Grattan	O'Doyer	3	
3	Eddy Sam Sir	J.P. Neveu	2	
(11)				
1	Cole Spring Bill	F. Leblanc	1	2, 16
2	J.M.C.	Michel Godette	3	
3	Lucky Sail	O'Koye	2	
4	Direct Ale	J. Paul Neveu	4	
(12)				
1	Cyclone	J.P. Neveu	1	2, 16
2	Ernie Jourdan	Guy Périard	Out	
3	G.H.B.	Michel Godette	3	



Cole Spring Bill, propriété de Robert Latour, conduit par François Leblanc. Temps: 2, 16.



A.J. Collins, propriété de Marcel Lavallée, conduit par Marcel Lavallée. Temps: 2, 22.



Poncho, propriété de Jean-Paul Neveu, conduit par Jean-Paul Neveu. Temps: 2, 25.



Protection des cultures

Cinq des brochures sur la répression des insectes, des maladies et des mauvaises herbes publiées chaque printemps par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, ont fait récemment l'objet d'une première distribution.

Il s'agit du Guide de protection des légumes; du Guide de protection des petits fruits; du Guide de protection des légumes de sol organique; du Guide d'emploi des herbicides; du Calendrier de traitement du pommier.

Selon les sujets traités, ces publications sont destinées notamment aux principaux producteurs de légumes, maraichers, agronomes spécialisés, producteurs de petits fruits, pomiculteurs ainsi qu'aux coopératives, aux institutions d'enseignement et à certains organismes para-agricoles.

Réalisés sous la responsabilité de la Division de la défense des cultures au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ces guides sont révisés annuellement par des comités spécialisés composés de phytothologistes, d'entomologistes, de botanistes et d'agronomes des ministères québécois et fédéral de l'Agriculture.

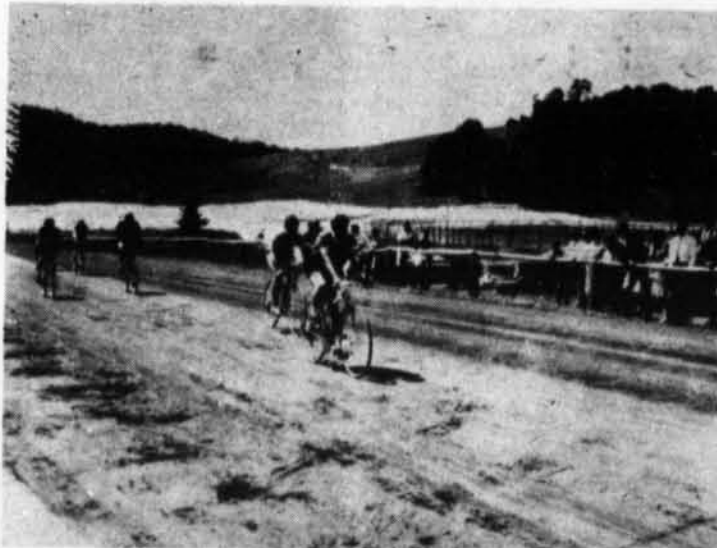
Une sixième brochure, le Guide de protection du pommier, parviendra sous peu aux pomiculteurs québécois; il s'ajoutera au calendrier qu'ils ont déjà en main.

Par ailleurs, deux guides publiés l'an dernier sont encore valables cette année. Il s'agit du Guide de protection de la pomme de terre qui a été expédié récemment aux producteurs intéressés, et du Guide de protection des céréales et des plantes fourragères qui fera l'objet d'une distribution dans toutes les régions agricoles du Québec.

Tout producteur désireux de se procurer l'une ou l'autre des brochures mentionnées précédemment n'a qu'à en faire la demande à l'agronome local.



M. Gaston Clermont remettant une bourse à M. Major gagnant d'un sprint au Parc Sportif Montpellier. Merci à M. Clermont de sa présence au parc sportif Montpellier.



Une partie du groupe de cyclistes dans une course au parc sportif Montpellier.

AVON

recherche représentante pour la région de Plaisance et Namur.

Madame... voici votre chance de gagner des revenus substantiels intéressants...

Appelez frais virés :
Mme G. Bordeleau,
684-6600 -
C.P. 126
Aylmer, Qué

PARC SPORTIF MONTPELLIER

Courses de chevaux
tous les dimanches

1er départ à 2 hres

— 9 courses

1 Course de poneys
au programme

TOUTES LES FINS DE SEMAINE

ORCHESTRE HOTEL-DES-MONTS "THE RODMEN"

Ligue de balle molle Petite-Nation

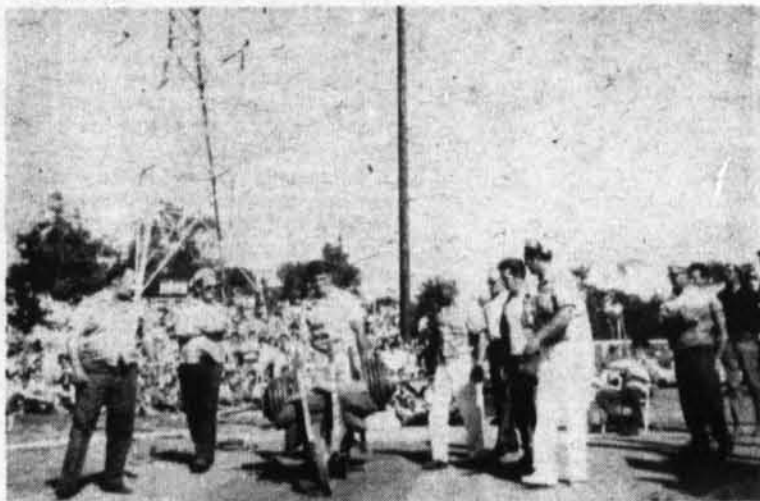
CLASSEMENT OFFICIEL DE LA LIGUE PETITE-NATION

	P.J.	G.	P.	PP	PC	Moy.
St-André	4	4	0	45	8	1000
Ripon	6	4	2	55	37	666
Namur	6	4	2	46	33	666
Papineauville	5	3	2	37	40	600
Claude B.B.Q.	5	1	4	37	62	200
La Paix	6	0	6	23	63	000

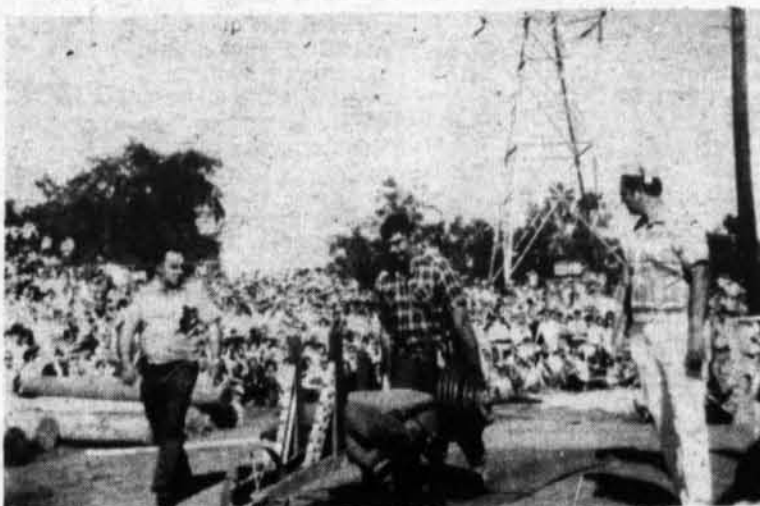
Hermas Lacoste, Sec.

Festival des Raftmen

Dimanche dernier avait lieu à Hull dans le cadre du Festival des Raftmen: Les compétitions pour le championnat canadien des hommes forts, M. Vianney Lortie de Hamon, Ont. en est sorti vainqueur de justesse pour une 3e année consécutive.



Sur cette photo nous apercevons M. Vianney Lortie, champion canadien des Hommes Forts, attelé sur la brouette avec une charge de 1,200 lbs sur une distance de 25 pieds.



M. André Lemay de Gatineau 6'5", 345 lbs, s'est classé 2e avec une charge de 1,200 lbs sur une distance de 17 pieds.



M. André Legault de St-André-Avellin s'est classé 3e avec une charge de 1040 lbs.

Conseils sur les pneus de remorques

Le Conseil canadien de la sécurité s'intéresse maintenant au domaine très négligé de l'entretien des pneus de remorques, durant sa campagne de directives sur les pneus.

Un trop grand nombre de remorques transportant des bateaux de plus en plus imposants sont dangereusement surchargés lorsque les vacanciers se dirigent vers les endroits de villégiature ou leurs chalets.

Les lourdes caravanes et les roulottes très chargées sont souvent tirées à haute vitesse, ce qui est spécialement dangereux car la pression des pneus est trop basse dans la majorité des cas.

L'automobiliste qui entre-tient son automobile en professionnel agit trop souvent en amateur à l'égard de sa remorque, selon le Conseil.

Pour une conduite en toute sécurité, une pression appropriée dans les pneus de la remorque est tout aussi importante que dans les pneus de l'auto.

Dans presque tous les cas, les pneus de la remorque exigent une pression plus élevée que ceux de l'auto car ils sont plus petits et supportent une charge plus lourde. La pression appropriée est calculée par les fabricants de remorques et elle est donnée dans des bateaux distribués par le Conseil canadien de la sécurité en collaboration avec l'Association du caoutchouc du Canada.

La charge de la remorque doit être déterminée avec précision afin de calculer la pression d'air requise.

Lorsque l'automobiliste achète un plus gros bateau par exemple, les pneus doivent supporter une charge plus lourde et exigent donc une pression d'air plus élevée.

Dans certains cas, la charge supplémentaire peut exiger un pneu à grand rendement de la même grosseur ou un pneu plus gros et même parfois, de nouvelles jantes.

En calculant la charge prévue, les vacanciers ne doivent pas oublier d'ajouter le poids du moteur, du matériel de campement et autre qu'ils veulent transporter dans le bateau. Le même principe s'applique au calcul de la pression d'air pour les pneus de camionnettes de camping.

Les automobilistes conduisent souvent comme si leur remorque n'existait pas, ils ne devraient pas, car il y a une différence.

Une automobile qui roule à 50 m/h, fait tourner les pneus de la remorque moyenne à un taux équivalant à 85 m/h, en termes de chauffage et d'usure de la semelle. Cette vitesse est assez élevée parce que des vitesses supérieures créent une chaleur énormément élevée pour endommager la carcasse interne du pneu. La basse vitesse est aussi recommandée si le conducteur veut conserver le contrôle de l'attelage auto-remorque.

Dans une descente, les conducteurs devraient retrograder au lieu de pomper les freins, ce qui peut transférer la chaleur

de la roue au pneu de la remorque.

Il leur faut aussi tenir compte de la sensibilité supérieure des remorques aux vents de travers. Dans ce cas, les conducteurs devraient ralentir.

Selon le Conseil, les vacanciers contribueront à des vacances plus sûres pour eux-mêmes, et à la sécurité routière en général s'ils prennent bien soin des pneus de leur remorque.



Christiane DELISLE et Guy FERRON vous entraînent dans «New York la nuit», tous les jours à minuit 00.

A la Brasserie Labatt Limitée



M. MAURICE J. LEGAULT M. J. RAYMOND BEAULIEU

Les nominations de M. Maurice J. Legault au poste de vice-président et directeur général et de M. J. Raymond Beaulieu en tant que directeur de la mise en marché de la Brasserie Labatt Limitée sont annoncées par M. T. M. Kirkwood, vice-président régional des Brasseries Labatt du Canada Ltée.

M. Legault est au service de la brasserie depuis 1954; il a acquis une très grande expérience dans le monde des affaires, et de l'industrie de la bière au Québec. Avant sa nomination, il était vice-président et directeur de la mise en marché.

Pour sa part, M. Beaulieu est bien connu dans le domaine de la publicité et des relations extérieures. Il occupait, tout récemment, le poste d'analyste en recherches et planification de la mise en marché des Brasseries Labatt du Canada Ltée. Il succède à M. Legault.

GARAGE BOIVIN

Mécanique générale

ST-SIXTE

par mécanicien licencié

Vendeur autorisé "Citroën"



1969 Citroën

PALACE 21

4 PORTES - SEDAN

115 H.P.

SERVICE: Tel.: 983-2261

Domaine Mont-Pellier

Lac Simon

Co. Papineau

TEL.: 428-2521

POUR VOS

Fiancailles

Mariages

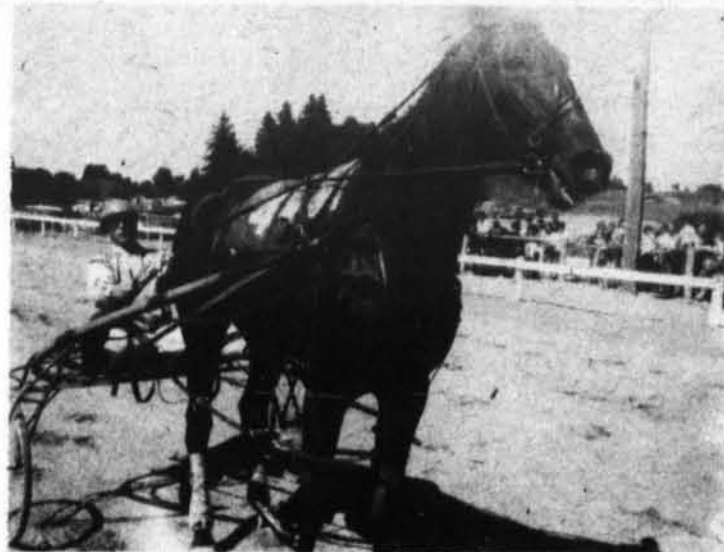
Anniversaires

Centre de Courses de chevaux de la Petite-Nation Enrg.

ST-ANDRE-AVELLIN

La rage au Canada

	Prop.	Cond.	C. T.
(1)			
1	Shady Dale Edouard	Serge Séguin	S. Séguin 4
2	Silver	J.M. Lanoie	J.M. Lanoie 5
3	Brothers Raiders	G. Laplante	G. Laplante 3
4	Steves	J.P. Coté	J.P. Coté 1 2.15
5	Bob	An. O'Dwyer	A.J. Boyer 6
6	Court Boy	P. Meloche	L. Meloche 2 2.15 1/4
(2)			
1	Heres How	G. Prigent	G. Prigent 1 2.13
2	Wennie Pride	A. Leblanc	M. Laplante 3
3	Teddy Bear	A. Viau	A. Viau 4
4	Guillaume Direct	Mme A. Barter	R. Legault 6
5	Satan Brothers	B. Gratton	B. Gratton 5
6	Mr. High	A. Leblanc	Gh. Boyer 2 2131/4
(3)			
1	Gega	Mme G. Laplante	G. Laplante 2 2.13
2	Sam Bee	M. Poulin	M. Poulin 3
3	Billy Boys	R. Meloche	L. Meloche 5
4	Danny Boy the Sec.	S. Locke	S. Locke 1 2.12 1/2
5	Hi Wildower	R. Laplante	R. Laplante 4
(4)			
1	Ste-Anne Boys	L. Ménard	Y. Demers 4
2	Hy Walnut	D. Galipeau	G. Galipeau 5
3	Terry	J.M. Lanoie	J.M. Lanoie 2 2.14
4	Worthy Mir	S. Locke	S. Locke 1 2.13 1/2
5	Jamie Herbert	P. & G. Boyer	G. Boyer 3
(5)			
1	Uncle Bun	Mme R. Syms	R. Syms 3
2	Lord Riddell	G. Charlebois	Y. Boyer 4
3	So Long Prince	T. Rousson	D. Rousson 2 2.06
4	Chief Arden	A.J. Boyer	A.J. Boyer 1 2.05 3/4
(6)			
1	Satan Brothers	B. Gratton	B. Gratton 1 2.15 1/2
2	Teddy Beau	A. Viau	A. Viau 3
3	Shady Dale Edward	S. Séguin	S. Séguin 5
4	Silver	J.M. Lanoie	J.M. Lanoie 4
5	Guillaume Direct	Mme A. Barter	R. Legault 2 2.16
6	Bob	A. O'Dwyer	A.J. Boyer 6
(7)			
1	Mr High	A. Leblanc	G. Boyer 2 2.15 1/4
2	Wennie Pride	M. Laplante	M. Laplante 3
3	Steves	J.P. Coté	J.P. Coté 6
4	Brothers Raiders	G. Laplante	G. Laplante 4
5	Hy Walnut	D. Galipeau	G. Galipeau 1 2.16
6	Court Boy	P. Meloche	L. Meloche 5
(8)			
1	Danny Boy The Sec.	S. Locke	S. Locke 1 2.13
2	Heres How	G. Prigent	G. Prigent 3
3	Ste-Anne Boys	L. Ménard	Y. Demers 2 2.13 1/4
4	Hi Wildower	R. Laplante	R. Laplante 4
5	Billy Boys	R. Meloche	L. Meloche 5
(9)			
1	Sam Bee	M. Poulin	M. Poulin 5
2	Worthy Mir	S. Locke	S. Locke 2 2.11 1/2
3	Terry	J.M. Lanoie	J.M. Lanoie 1 2.11
4	Gega	Mme G. Laplante	G. Laplante 3
5	Jamie Herbert	P. & G. Boyer	G. Boyer 4
(10)			
1	Lord Riddell	G. Charlebois	Y. Boyer 3
2	Uncle Bun	Mme R. Syms	R. Syms 2 2.13
3	So Long Prince	T. Rousson	D. Rousson 1 2.12 1/2
4	Chief Arden	A.J. Boyer	A.J. Boyer 4



Chief Arden propriété de André Jean Boyer semble défier tous chevaux pour battre son nouveau record: Temps 2.06 3/4.



Terry Riddell a fier allure après la victoire aux mains de son propriétaire Jean Marc Lanoie. Temps 2.11.

VOUS AIMEZ LES NOUVELLES DE LA REGION
ABONNEZ-VOUS A UN JOURNAL DES ENVIRONS
LISEZ "LA VALLEE DE LA PETITE NATION"
ET ON VOUS DONNERA TOUJOURS RAISON

Les cas d'animaux enrégés, ont presque atteint un record au Canada durant la période de douze mois qui s'est terminée le 31 mars. Ces données viennent de la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada.

Les cas de rage chez les animaux domestiques et sauvages se sont élevés à 2,463 durant les 12 mois. C'est 881 de plus qu'au cours de l'année précédente et seulement 87 de moins qu'en 1968-1969, qui fut une année record.

En 1968, plus de 56,000 chiens et chats ont été vaccinés contre la rage lors de 320 cliniques gratuites organisées par la Direction de l'hygiène vétérinaire dans les régions où l'on dépiste la rage.

La faune a fourni 1,428 des cas en 1968-1969. Sur ce nombre on comptait 1,025 renards, et 358 mouffettes; vinrent quelques ratons laeurs, loups, rats musqués, chauves-souris, marmottes d'Amérique et rats, ainsi qu'un ours au Québec et un caribou dans les Territoires du Nord-Ouest. L'année précédente, on avait compté 926 cas de faune enrégée.

Quelque 1,035 cas se rapportaient à des animaux domestiques (chiens, chats et animaux de ferme), comparativement à 656 l'année précédente. Cette hausse fut surtout remarquable chez les chats, les chiens et les bovins. Le nombre de chats et de chiens enrégés a été de 268 comparativement à 151 l'année précédente, tandis que le nombre des bovins est passé de 396 à 627 durant la même période.

L'Ontario a fourni le plus grand nombre de bêtes enrégées, soit 1,985. La baie Géorgienne et l'est de l'Ontario ont signalé le plus grand nombre de cas.

Québec a en plus de 258 cas dont la moitié dans les comtés de Gatineau, Papineau, Pontiac et Mégantic.

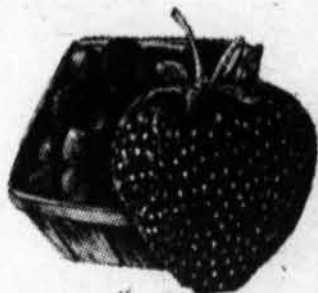
Dans les autres provinces, 86 cas chacun au Manitoba et en Saskatchewan, 2 en Colombie-Britannique, et 13 dans les Territoires du Nord-Ouest.

FRAISES DE JARDIN À VENDRE

CHEZ
ALDÈGE PÉRIARD
ST-ANDRÉ-AVELLIN

Rang Ste-Madeleine, 3 milles du village

Tél.: 983-7782



SUR L'EAU — DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N

samedi 12, 20 h 00

"Billet de faveur"

C'est une très agréable comédie de Michel Boisrond, tour à tour gaie, dynamique, farfelue et teintée d'un arrière-fond de satire sociale (en l'occurrence les moeurs et les traditions bureaucratiques des grands ministères en France) que la télévision de Radio-Canada nous offrira comme **Billet de faveur**, le samedi-12 juillet à 20 heures.

Le générique de *Comment épouser un premier ministre* parle de lui-même puisqu'il comprend les noms de Jean-Claude Brialy, Pascale Petit, Jean Richard, Maurice Escande, Jacques Charron et André Luguet comme comédiens; l'auteur de la célèbre pièce *La Cuisine des anges*, Albert Husson pour les dialogues, et Gérard Calvi pour la musique.

Comment épouser un premier ministre raconte l'histoire d'un jeune et brillant attaché de cabinet. Philippe Lambert, dont la désinvolture et l'élégance séduisent toutes les femmes.

CHAINES DE SCIES MECANIQUES ET ACCESSOIRES

pourvu du plus important entrepôt d'accessoirisme pour scies mécaniques au Québec du Nord.

CHAINE DE 12" - 14" à 9.99 et PIGNON \$11.99
CHAINE DE 15" - 18" à 12.99 et PIGNON \$12.99
CHAINE DE 17" - 20" à 14.99 et PIGNON \$14.99
CHAINE DE 21" - 24" à 16.99 et PIGNON \$16.99
CHAINE DE 25" - 28" à 18.99 et PIGNON \$18.99

CHAINE "ZIP" EN ROULEAUX
Rouleau de 25' \$40.00

(Nous avons en stock des chaînes pour toutes les scies, y compris les nouveaux modèles légers).

PIGNONS
POUR TOUTES MEDES ET MARQUES
POPULAIRES DE SCIES A COMMANDE
DIRECTE ET A ENROHAGES - \$2.75

BARRES POUR TOUTES SCIES
BARRES DE 12" - 18" \$12.75
BARRES DE 17" - 20" \$12.75
BARRES DE 21" - 24" \$12.75
BARRES DE 25" - 28" \$12.75

S.V.P. MENTIONNER LE MODELE ET LA MARQUE DE SCIE.

ENTREPOT
DU MANUFACTURIER
Dept. Q15 a/s Casier 40, Ste Foy
Québec 10, P. Q.

Bureau et Entrepôt
1257, 14e Avenue Ouest
Charnoy, P. Q.

TOUTES MARCHANDISES GARANTIES SANS
CONDITION. Paiement comptant avec
LA COMMANDE OU SUR LIVRAISON.
PRIX SPECIAUX POUR ACHATS EN GRAN-
DE QUANTITE.

Centre de Courses de chevaux de la Petite-Nation Enrg. ST-ANDRE-AVELLIN

10 courses au programme
tous les dimanches



Informations: 983-6600 — St-André-Avellin

LES ANNONCES CLASSÉES DE LA VALLÉE DE LA PETITE-NATION

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50
Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

MAISON A VENDRE

Maison à vendre: 2 logis à Thurso. Lot à vendre à Papineauville, en face de la Hand Chemical. Tél. 522-6581, (J.A.C. au 31 juillet)

A vendre: Maison 3 chambres à coucher, la salon, cuisine, chambre de bain, beau chaude. Rang St-Joseph, St-André-Avellin. Tél. 983-6648. (10-17)

Bungalow à vendre à Thurso, neuf, près du golf. 985-2969. (10-17-24)

AUTOS A VENDRE

A vendre: Camion Dodge 1965 avec boîte, 5 tonnes, gros différentiel, bien chaussé, très bonne condition. Prix d'abaïne. Tél. 423-5876, Montebello. (26 - J.A.C.)

A vendre: Camion Chevrolet, 1965 sans boîte, 4 1/2 tonnes, pneus neufs, moteur neuf, très bonne carrosserie. Prix d'abaïne. Tél. 423-5876, Montebello. (26 - J.A.C.)

CAMPS A VENDRE

A vendre, chalet meublé situé sur le Lac Simon, Route asphaltée. Trois chambres à coucher, salon, cuisine, véranda. Prix raisonnable. Tél. 985-2721, Thurso. (22 J.A.C.)

Chalet meublé à vendre, 4 pièces, commodités, 150 pieds sur grève, Lac Bélisle. S'adresser à Mme J. Drolet, R.R. 3 St-André-Avellin. (15-J.A.C.)

A vendre: Un camp neuf situé à un mille du village de Montpellier, comprenant trois chambres à coucher. Conditions très faciles de paiement. S'adresser au Tél. 983-2222, St-André-Avellin. (22-J.A.C.)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Poêle à bois Bélangier, avec chauffe-eau. 985-2728. (26-10)

Terrains à vendre à l'arrière du magasin Western à Papineauville. Avec aqueduc et égouts. Bonnes conditions. Pour informations, M. Elzéar Bonhomme, tél. 427-5598, (J.A.C. au 11 déc.)

A vendre: Machines agricoles de toutes sortes. Spécialité: Tuyaux en acier de 4 pouces de grosseur jusqu'à 10 pieds de hauteur par 5 pi. de longueur jusqu'à 32 pi. de longueur. Garantie de durée au moins 40 ans. Paul-Emile Jetté, Ste-Scholastique, comté Deux Montagnes. (12-19-26-10-17-24)

A vendre: Réfrigérateur citerne (De Laval), 35 bidons, 3 ans d'usage. Rosario Fortier, St-André-Est, Comté Argenteuil. Tél. 537-3407. (10)

A vendre: Robe de Mariée grandeur 11 ans. Aubaine. Tél. 983-7732, St-André-Avellin. (10)

A vendre: Terrain 200 x 200 situé Lac des Plages, Près du village. Eau disponible. Droit de passage au lac. Tél: Montréal, 381-9008. (19-26-10-17)

Motel et Restaurant à vendre avec lac artificiel, à Chénéville. Cause de maladie. Tél. 428-3301. (19-26-10-17-24)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: Personne de Thurso désire transport pour Ottawa, 5 jours par semaine. Heures de travail 8, 30 a. m. à 4, 15 p. m. S.V.P. Téléphonez à 985-2107 durant le jour. (5-J.A.C.)

A vendre: Petits chiens Berger Allemand, 2 1/2 mois. Tél. 428-3969, Chénéville. (10)

A vendre: Bateau en bois, 20 pieds avec deck ferme, Pare Brise, Moteur 35 H.P. Elect., neuf, 1 seul propriétaire. A ne pas manquer, Chénéville 428-3200. (10)

A vendre: Terre avec 3 emplacements dans Vinoy-Chénéville, Rang 3 - Idéal Pour touristes. S'ad. sur fin de semaine: Fernand Dumais, R.R. 3, Chénéville. (10)

A vendre: Faucheuse Massey Harris à tracteur en bonne condition. S'adresser à Rolland Legault, Thurso, Rang 7. (26-10)

Repasseuse automatique Beaty avec rouleau de 30". Parfait pour hôtel, motel, institution. Se détaille à \$299. Spécial \$179. Comme neuve. Tél. 985-2047. (26-J.A.C.)

A vendre: Moissonneuse, faucheuse, charrue trainante, herse 3 panneaux à tracteur. Frigidaire Domestique. Inf. Tél. 983-6660, St-André-Avellin. (26-10-17)

LOGIS A LOUER

Maison de campagne à louer, 4 milles de Thurso, route de St-Sixte, Eau courante, Electricité. 985-2365. (10)

Deux chambres à louer pour jeunes filles, dans un sous-sol à Papineauville. Tél. 427-6661. (26-10)

FRAISES DE JARDIN A VENDRE

Communiquez avec ALDEGE PERIARD

TEL.: 983-7782 ST-ANDRE-AVELLIN

Lac Simon - Ile du Canard Blanc - Lot 108 - Sur terrain de 132 x 300 - Joli chalet de 2 ch. à coucher, salon, cuisine, plage de sable - Réfrigérateur - Poêle - Electricité - Gas propane - Pourrait être acheté conjointement avec terrain lot n° 109 - Comptant \$750.00 Pour de plus amples renseignements, demandez P. Aubry 983-2171 (116).

Terrain commercial sur route 8, Templeton - Situé en face du stationnement de l'Hôtel Papineau. Aqueduc sur terrain - Pour plus d'informations demandez P. Aubry, 983-2171 (255)

Lot de 20 acres à St-Emile de Suffolk - 2,500' boisé - sur bord du lac Hacquart. Electricité sur le terrain - Belle grève naturelle. Pour plus d'informations demandez P. Aubry 983-2171 (256)

Lac Simon - Chénéville - Chalet en knotty pine de 4 ch. à coucher, vivoir avec foyer, cuisine - galerie - Entièrement meublé - Entrée privée - Pelouse - Accepterait échange sur lot à bois. P. Aubry, 983-2171 (281)

TESSIER & TESSIER INC

5 bureaux: 40 représentants à votre service

L'Université du Québec et la violation des droits des catholiques

L'Université du Québec dans sa constitution et sa conception est une schématisation de l'anti-université catholique. Elle se présente comme une violation des droits des catholiques qui ont pour eux les motivations nécessaires d'exiger radicalement la continuité de caractère homogène, l'immutabilité de l'université catholique. Voir en dehors de sa forme structurelle et institutionnelle propre l'élément développement et évolution; c'est commettre dans une fausse équivalence des valeurs une immense erreur et un préjudice colossal à l'égard des catholiques.

Nul relativisme, nulles circonstances actuelles permettent de muet l'université catholique en université neutre dans une solution d'accommodement minoritaire comme si les termes université catholique et université neutre étaient interchangeables comme on change de chemise, selon la mobilité des fronts et la pluralité, qu'elle intègre d'ailleurs dans une certaine mesure selon le Concile. Agir autrement ce serait faire périr l'être pour guérir le mal.

Que vaut le moi de l'universitaire dans l'université neutre? On peut lui appliquer pour le définir ce que Massis dit du moi du Dostoïevsky de Gide. Il implique une notion de l'homme non prévenu, prévenu de rien, qui ne sait ni ce qu'il est, ni où il va, qui ne peut juger de sa propre dénaturation ni de celle de ses semblables, qui fède à toutes les contradictions de son être et qui ne se fait jamais: un moi si vide, sous sa fausse plénitude, qu'il n'a jamais fini de se défaire sous prétexte, de s'obtenir.

Et plus spécifiquement, le P. Daniélou (Cardinal) déclare que la plus part de ceux qui fréquentent des universités neutres en sortent agnostiques ou athées. Le Dr Penfield dénonce les anarchistes et les extrémistes déjà issus de nos universités et avertit la "majorité bouche-cousue" que si elle ne par le pas et n'agit pas, ce serait être la fin de notre civilisation. Les récents événements de Sir Georges-William et de McGill, font apparaître l'importance de véritables universités catholiques pour l'avenir du Québec.

Une lettre pastorale remarquable

Dans la lettre pastorale annonçant l'érection de l'Université Laval de Québec, 8 déc. 1853, S.E. Mgr Turgeon énumérait les raisons d'une université catholique. Nous ne pouvons citer que ce qui suit: "Au sein de notre Université catholique, nos jeunes compatriotes, guidés par des maîtres chrétiens, pourront boire les eaux de la science sans crainte d'y trouver mêler le poison de l'erreur; le juriste consultera les grands principes du droit qui découlent de la Justice éternelle; le médecin reconnaîtra dans l'homme non le hasard mais l'oeuvre de Dieu. Tous puiseront cette foi pure et ferme qui empêche l'esprit de s'égarer dans le doute et l'irréligion. "De même le Concile plénier de Québec, déc. 12.

Le texte de Mgr Turgeon illustre la synthèse des motivations à l'appui du principe de l'école catholique pour la formation TOTALE (universitaire) et INTEGRALE (religieuse), principe rappelé avec netteté et insistance par le Concile: "Les parents catholiques doivent envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques." Deux siècles de législation sur l'école catholique avec les normes du Droit Canonique de l'Eglise coopèrent en ce sens.

Loin d'en atténuer la portée, l'Eglise par le Concile ajoute à la somme des arguments souvent négatifs des éléments positifs de première importance en faveur de l'enseignement universitaire catholique, tels la pénétration de la pensée chrétienne dans la culture, l'accord de la raison et de la science avec la foi, l'apport dynamique à la recherche scientifique, la formation chrétienne de l'universitaire, son témoignage de témoin de la foi dans le monde. Bref, fait de l'homo religiosus" l'élément formel de l'homme finalisé.

De sorte qu'en intégrant ces éléments nouveaux dans une saisie clarifiée du but essentiel de l'Eglise en éducation, le Concile présente à la foi une vitalité renouvelée de l'Université catholique et une évolution convergente du processus de l'éducation, de la culture, de la civilisation dans l'accord et la lumière de la foi et non de sa séparation, cause de désintégration, de crise, d'anéantissement. D'où l'on saisit combien l'activité spécifique de l'université catholique transcende celle de l'université neutre.

Cela est inadmissible et révoltant qu'en contre réformateur, l'Etat, par l'université neutre, porte atteinte à l'unité de notre culture, à celle de la personne humaine; que l'Etat utilise l'argent des catholiques pour bâtir des universités neutres; que l'Etat traite les catholiques sur le plan élevé du savoir comme des dégradés et des parias.

Le Mouvement Social Chrétien - par A. LAROCHE

N.B. - Faisons campagne pour l'Université catholique du Québec en adressant votre nom et adresse au MOUVEMENT SOCIAL CHRETIEN, C.P. 632, Trois-Rivières.

PIERRE AUBRY



représentant régional

TEL.: 983-2171

ST-ANDRÉ-AVELLIN



TESSIER & TESSIER INC

5 bureaux: 40 représentants à votre service

MEDECIN DE GARDE

Le médecin de garde pour cette fin de semaine sera le Dr. Gilles Drouin, Tél. 983-2151.

BINGO

du CENTRE RECREATIF ST-LUC
Ecole Mgr. Charbonneau Buckingham TOUS LES MERCREDIS SOIR

8.00 P.M. Adm.: \$1.00

Menuiserie Charett

POUR TOUTS VOS TRAVAUX DE BETON OU DE MENUISERIE CONSULTEZ NOS PRIX

986-2411
136 Churchill Buckingham

VENTE DE FEU

DU 10 AU 19 JUILLET 1969

BIJOUTERIE ST-ONGE

985-2018

107 GALIPEAU, THURSO, QUE.

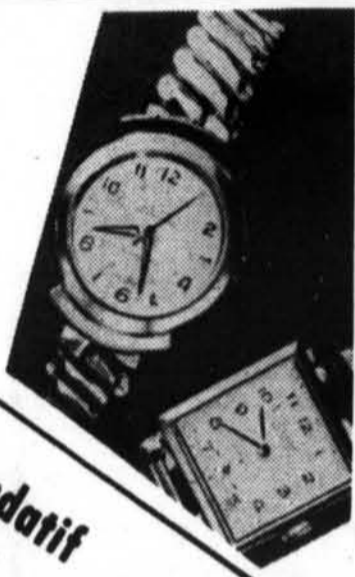


TIMEX

pour hommes

SPECIAL

5.95



Montre pendentif
pour dames
SPECIAL 8.95

Boutons manchettes

rég. 6.95 à 9.95

SPECIAL 2.00



**Ensemble de jonc
pour hommes et femmes**

rég. 60.00 SPECIAL 39.50

Rasoir Philipshave

pour hommes

SPECIAL 13.95

25%
de
reduction
sur cadeaux
de nocés

Montre Glastone rég. 69.50 SPECIAL 47.75

COURSE DE CANOTS INTERPROVINCIALE

— STRICTEMENT AMATEURS —

(SERONT ADMIS SEULEMENT LES CANOTS ORDINAIRES)

LAC SIMON

DIMANCHE 3 AOUT 1969

DÉPART À DUHAMEL

ARRIVÉE À ST-ANDRÉ AVELLIN

(environ 40 milles)

\$2,000.00 EN PRIX

LES COURSEURS
SERONT RECUS
A SOUPER
A L'HOTEL-MOTEL
LE SIMONET
— LAC SIMON

1er gagnant \$500.00

3e gagnant \$300.00

5e gagnant \$100.00

2e gagnant \$400.00

4e gagnant \$200.00

du 5 au 15e \$50.00 ch.

INFORMATIONS: Tous participants qui veulent s'enregistrer pour cette course,

s'adresser à M. EDMOND TREMBLAY, HOTEL LAC SIMON

TEL.: 428-3323, CHENEVILLE